LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

VOL. XLI—No 28 — WINNIPEG, SAMEDI 9 OCTOBRE 1954 — PRIX: SEPT CENTS



S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface, a béni samedi dernier la librairie que Fides a établie en cette ville, il y a quelques mois. Sur la photo prise à cette occasion on reconnait, de gauche à droite: **M. Victor Martin**, gérant des ventes de Fides et secrétaire de la Société des Editeurs Canadiens du Livre français, le **R. P. Laurent Lapalme, c.s.c.**, supérieur provincial, **S. Exc. Mgr Henri Routhier**, vicaire apostolique de Grouard, **S. Exc. Mgr Maurice Baudoux**, le **R. P. Paul-Aimé Martin, c.s.c.**, directeur général de Fides, le **R. P. Joseph Gendron, S.J.**, conseiller culturel de Fides-St-Boniface, et **M. le comte Serge de Fleury**, consul de France à Winnipeg. (Photo Gene Gauthier)

Le Pape Pie XII condamne de nouveau la guerre ABC

VATICAN — Recevant les membres de la 8e assemblée de l'Association médicale mondiale, le Pape a prononcé un discours en français sur les aspects moraux et juridiques de certaines questions médicales, dont notamment celle de la participation des médecins à une guerre atomique, bactériologique et chimique et à l'expérimentation sur l'homme de nouvelles méthodes de traitement.

Après avoir fait allusion aux discours qu'il a consacrés dans le passé à ces différentes questions, Pie XII, parlant de la guerre atomique, bactériologique et chimique, a déclaré:

Délit grave

"La guerre totale moderne, la guerre A.B.C. en particulier, est-elle permise en principe? Il ne peut subsister aucun doute, en particulier à cause des horreurs et des immenses souffrances provoquées par la guerre moderne, que déclencher celle-ci sans juste motif (c'est-à-dire sans qu'elle soit imposée par une injustice évidente et extrêmement grave, autrement dit inévitable) constitue un délit digne des sanctions nationales et internationales les plus sévères.

"L'on ne peut même pas en principe poser la question de la légitimité de la guerre atomique, chimique et bactériologique, a ajouté le Pape, sinon dans le cas où elle doit être jugée indispensable pour se défendre dans les conditions indiquées plus haut. Même alors cependant, il faut s'efforcer par tous les moyens de l'éviter grâce à des ententes assez étroites pour que ses effets restent limités aux exigences strictes de la défense.

"Toutefois, quand la mise en oeuvre de ce moyen entraine une extension du mal, telle qu'il échappe entièrement au contrôle de l'homme, son utilisation doit être rejetée comme immorale. Ici, il ne s'agirait plus de 'défense' contre l'injustice et de la 'sauvegarde' nécessaire de possessions légitimes, mais de la destruction pure et simple de toute vie humaine à l'intérieur du rayon d'action. Cela n'est permis à aucun titre."

Limitation des expériences sur l'être humain

Parlant ensuite de l'expérimentation sur l'homme de nouvelles méthodes de traitement, le Saint-Père a indiqué que les progrès de l'après-guerre n'ont que trop montré à quels abus une telle pratique peut conduire.

Tout en admettant que l'on ne

(Suite à la deuxième page)

Le Dr G. Dumont réélu président du Conseil de la Vie française

QUEBEC — Le Conseil de la Vie française a reporté à la présidence M. le docteur Georges Dumont, de Campbellton, N.-B. Il présidera aux destinées du Conseil pendant l'année 1954-55. Il sera le chef de la délégation officielle qui se rendra en Louisiane, en janvier, pour l'ouverture des fêtes du deuxième centenaire de la Dispersion. Il répondra ainsi à une invitation qui lui a été faite, lors de la session, par le président du comité louisianais du deuxième centenaire, M. Thomas Arceneaux.

Officiers élus

M. Dumont sera assisté de M. l'abbé Adrien Verrette et de M. Adrien Pouliot, comme vice-présidents. Le secrétaire est M. l'abbé Paul-E. Gosselin et le trésorier, M. Henri Boisvert. Les autres directeurs réélus sont MM. Ernest Desormeaux, d'Ottawa, Anatole Vanier, de Montréal, Henri Blanchard, de Charlottetown, Mme Reine Maloin et M. l'abbé Gérard Benoit, de Québec, le R. P. Albert Plante, S.J., de Montréal.

Le Conseil a créé des membres d'honneur. Ceux-ci se recruteront exclusivement parmi les anciens membres actifs du Conseil.

Dons du Conseil de la Vie française

Le Conseil de la Vie française en Amérique a distribué près de dix mille dollars en argent, en livres de lecture ou de classe, au cours de l'année 1953-54. C'est ce qui ressort de la revue de l'année présentée par le secrétaire général du Conseil, M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, au cours de la 18e session annuelle de cette société qui s'est déroulée à Québec, du 24 au 27 septembre.

Le secrétaire a ajouté, en outre, que des associations culturelles françaises, des maisons d'enseignement, des oeuvres paroissiales dans divers centres français du Canada et des Etats-Unis ont bénéficié de cet appui financier.

Au cours de l'année, le Conseil a publié le compte rendu et les mémoires du troisième Congrès de la langue française. Il a édité une histoire complète de la Louisiane par le R. F. Antoine Bernard et son mémoire à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels. Son calendrier patriotique, consacré à l'Acadie, vient de sortir des presses.

Excédent de $10,280,000 en août, à Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement a accusé un excédent budgétaire de $10,284,000 en août, soit environ le cinquième de l'excédent de $52,846,000 d'août 1953, les rentrées fiscales ayant diminué tandis que les dépenses militaires s'accroissaient sensiblement.

Bénédiction des locaux de Fides à St-Boniface

ST-BONIFACE — "La fête de ce soir est véritablement l'épanouissement d'un rêve qui a été caressé pendant plusieurs années", a déclaré, samedi dernier, S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface, lors de la bénédiction de la nouvelle succursale que la Maison Fides de Montréal vient d'établir à St-Boniface.

Services rendus par Fides

Après avoir esquissé l'histoire de la Librairie catholique dont Fides a pris la direction en avril dernier, Son Excellence a poursuivi: "C'est avec une grande joie que nous avons vu Fides s'installer à St-Boniface". Rappelant ensuite une parole que S. E. le cardinal Paul-Emile Léger prononçait en 1952 lors du banquet qui a marqué le quinzième anniversaire de la fondation de l'oeuvre: "Fides a rendu de précieux services à l'Eglise, et c'est le plus bel éloge qui puisse être fait à des apôtres", S. Exc. Mgr Baudoux a conclu son allocution en disant: "Nous pouvons dire à notre tour que la Librairie catholique a rendu, au diocèse de St-Boniface, des services signalés dans le passé. Nous sommes absolument assurés que maintenant Fides pourra rendre de très grands services non seulement à l'église de St-Boniface mais à toutes les églises de l'Ouest canadien et à tous ceux qui appartiennent à notre peuple".

Le R. P. P.-A. Martin

Le R. P. Paul-Aimé Martin, C.S.C., directeur général de Fides, avait auparavant pris la parole pour remercier tous ceux qui ont permis l'établissement de Fides à St-Boniface, notamment S. Exc. Mgr Baudoux, le R. P. Joseph Gendron, S.J.; M. l'abbé R. De Roo et les membres de l'Association d'Education, et pour rappeler les buts de l'entreprise. "Les objectifs de l'oeuvre sont très vastes, a dit le Père Martin, puisqu'ils sont ceux mêmes de Fides". Montrant ensuite que les réalisations de Fides-Montréal sont dans une certaine mesure celles de chacune de ses succursales, le Père Martin ajoutait: "Par conséquent si vous voulez évaluer la puissance de Fides-St-Boniface, vous ne devez pas seulement songer au local qui nous abrite présentement et au personnel qui s'y dévoue, vous devez aussi vous rappeler que tout le

(Suite à la huitième page)

La solidarité française . . .

13 personnes de N.-D. de Lourdes se sont inscrites au Club des 100

La paroisse de Notre-Dame de Lourdes vient de poser un geste que toutes nos belles paroisses florissantes du Manitoba français pourraient imiter. En effet, treize personnes de cette généreuse paroisse ont souscrit $25 chacune au Club des 100 de l'Association d'Education. C'est un exemple de fierté catholique et française qu'elles donnent à tous leurs compatriotes de la province.

L'Association d'Education invite encore tous ses autres amis à lui faire parvenir leur chèque au montant de $25 ou plus, et à se joindre ainsi à ceux qui lui ont déjà manifesté leur générosité. Elle remercie de nouveau ces derniers d'avoir répondu si spontanément à son appel. Puissent-ils avoir de nombreux imitateurs! Noblesse oblige!

Les chèques peuvent être envoyés à **La Liberté et le Patriote** ou aux bureaux de l'Association d'Education, 577, rue des Meurons, St-Boniface. Les dons des membres du Club des 100 seront ajoutés au total des souscriptions de leur paroisse respective.

★ ★ ★

QUATRIEME LISTE

RR. PP. Oblats, province du Manitoba	100.00
M. l'abbé M. Deniset-Bernier, supérieur, collège Notre-Dame, Prince-Albert	25.00
R. P. L. Laplante, C.Ss.R., curé de Ste-Anne des Chênes	25.00
M. Camille Dussault, comptable, de la maison Monnin, Grafton, Deniset & Dowhan, avocats	25.00
MM. Emmanuel et Isidore Lemoine, cultivateurs, Ste-Agathe	25.00
S. H. le juge Alexandre Bernier, Winnipeg	25.00
M. Wilfrid Decosse, marchand général, Somerset	25.00
M. Auguste Caron, prop., Travellers' Hotel, St-Pierre	25.00
Chevaliers de Colomb, Conseil St-Boniface No 3158	25.00
M. l'abbé G. Montminy, curé de Haywood	25.00
M. l'abbé Albert Brunet, curé de Fannystelle	25.00
MM. Charles Daoust et Lionel Grimard, prop., "Daoust Electric Co.", St-Boniface	25.00
M. Pierre Bazin, Notre-Dame de Lourdes	25.00
M. Pierre Ronceray, Notre-Dame de Lourdes	25.00
M. Gustave Vigier, Notre-Dame de Lourdes	25.00
M. Marcel Delaquis, agent d'assurances, N.-D. de Lourdes	25.00
M. Louis Fouasse, agent de machines agricoles, Notre-Dame de Lourdes	25.00
M. Albert Delaquis, magasin général, N.-D. de Lourdes	25.00
Le R. P. G. Belcourt, S.J., et M. l'abbé H. Perron, visiteurs des écoles	25.00
M. A. Paquin, prop., Pharmacie Paquin, St-Boniface	25.00
Mme Hélène Griveau, institutrice, école Provencher	25.00
Le Cercle Ouvrier St-Joseph, St-Boniface	25.00
M. Arthur Beaubien, St-Jean-Baptiste, Man.	25.00
M. George Meckling, prop., Meckling Furs, 146, ave Provencher, St-Boniface	25.00
M. Léon Bénard, C.R., avocat, édifice Banque Canadienne Nationale, Winnipeg	25.00
Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de Bruxelles	25.00
M. le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg	25.00
Emilien Rochette et Fils, 352, rue St-Valier, Québec	25.00

(Suite à la septième page)

Notre Association d'Education

L'objectif du "Sou de l'Ecolier" est de $4,000

Nous avons tous pris connaissance, dans l'une des récentes livraisons de notre journal, de l'effort magnifique déployé par nos écoliers lors de la perception du "Sou de l'Ecolier" au cours de l'année scolaire 1953-54.

En étudiant le rapport, cependant, nous ne pouvons réprimer un geste de surprise à la vue de certains chiffres fort révélateurs. Pour quelle raison des écoles situées dans des milieux florissants ne rapportent-elles qu'une moyenne de 63, 39, 21, 12, 5 et 3 sous par élève, alors qu'une petite école de campagne fournit une moyenne de $6 par élève?

Autre lacune à souligner: 91 écoles seulement sur un total de 162 ont contribué au "Sou de l'Ecolier" en 1953-54.

Apport des écoles moins fortunées

Comment expliquer le fait que des écoles dans des districts moins fortunés, ainsi que des écoles séparées et privées, parviennent à obtenir une moyenne de $1.85, 94, 29, 27 et 25 sous par élève? Nombreux sont les petits centres où l'élève a contribué, en moyenne, 75, 60, 50 et 45 sous. Les gagnantes des trophées et les écoles qui détiennent une moyenne de $7 à $1 par élève méritent nos plus chaleureuses félicitations et nos encouragements les plus sincères.

Plusieurs leçons se dégagent de ce dernier rapport de la perception du "Sou de l'Ecolier". Espérons qu'elles porteront fruit au cours de cette année scolaire pour laquelle l'objectif du "Sou de l'Ecolier" a été fixé à $4,000. Il y a eu une baisse de $537 dans la perception de l'année dernière sur celle de l'année précédente.

Convaincre l'enfant

Cette année, il faut à tout prix que toutes nos 162 écoles françaises du Manitoba se dépassent en générosité. Pour cela, il faut inculquer à chaque écolier et écolière, du grade 1 à 12, l'importance vitale de l'oeuvre de l'Association d'Education. La première éducation se reçoit à la maison. Si les parents sont eux-mêmes convaincus de ce rôle primordial de l'Association dans l'éducation catholique et française de leurs enfants, s'ils contribuent généreusement à son maintien, nécessairement ils parleront de l'Association d'Education à la maison. Ils diront et rediront le pourquoi de son existence, l'oeuvre poursuivie, les buts réalisés, le travail qui se poursuit lentement mais avec persévérance et certitude. L'enfant qui grandit dans une telle atmosphère de sain patriotisme se sentira naturellement porté vers les petits sacrifices demandés pour le "Sou de l'Ecolier". Sa contribution sera spontanée, personnelle et généreuse, et s'accentuera avec les années. Son intérêt dans l'Association, l'amour envers sa race, sa langue et ses traditions, deviendront indestructibles. C'est cela qu'on entend par "la préparation de la relève".

Cette première éducation patriotique reçue à la maison se poursuit sur les bancs de l'école. Cette deuxième responsabilité est celle de l'instituteur et de l'institutrice. A sa tâche ardue de donner à nos enfants une instruction française complète au cours d'une petite heure de français, notre personnel enseignant doit ajouter un enseignement patriotique inlassable et constant pour en venir à imprégner l'élève d'un amour indéfectible envers sa langue et ses institutions.

Initiative des instituteurs

La première de ces institutions au Manitoba, celle qui permet aux autres de vivre, c'est l'Association d'Education. Aussi, l'instituteur devra-t-il recourir à tous les stratagèmes, en appeler à toute son initiative au cours de cette année scolaire, afin d'intéresser ses élèves au travail de l'Association, de les inciter à se dépasser en générosité envers le "Sou de l'Ecolier".

Il faut absolument que cette année tous nos instituteurs et toutes nos institutrices, religieux et laïques, sans exception aucune, redoublent d'énergie et de dévouement pour la perception du "Sou de l'Ecolier". L'objectif est de $4,000; objectif qui pourrait même être dépassé si tous s'en donnaient véritablement la peine.

Ce qui importe surtout, c'est de rappeler souvent, au cours de l'année, l'importance du travail de l'Association et de parler fréquemment aux élèves de leur contribution au "Sou de l'Ecolier". L'instituteur intéressé au succès de cette perception trouvera mille et un moyens de soulever l'enthousiasme de ses élèves. Il y aurait lieu d'organiser toutes sortes de petites fêtes et de démonstrations, selon les ressources de temps et d'argent de chaque classe et de chaque école.

Il y aurait lieu encore d'inaugurer le système d'amende de un sou pour chaque faute de français, pour chaque anglicisme, qui s'infiltrent dans la conversation des élèves. Le but sera ainsi doublement atteint: réveil de la fierté nationale et objectif du "Sou de l'Ecolier".



M. le comte Raoul Follereau, invité par l'Oeuvre pontificale de la Propagation de la Foi, au Canada, (Secteur français) à présenter une série de causeries radiophoniques à l'occasion de la Semaine Missionnaire du 17 au 24 octobre, est l'un des orateurs les plus éminents de la France. Il a déjà fait quelques tournées de conférences à travers le Canada où il compte de très nombreux amis.

Bienvenue au Congrès général de l'Association d'Education les 10 et 11 octobre

Inauguration de l'école de médecine de l'Université d'Ottawa

OTTAWA — S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, archevêque d'Ottawa, a béni le nouvel édifice de la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa. Le premier ministre de l'Ontario, M. Frost, a présidé l'ouverture officielle et prononcé un discours dans lequel il a souligné la belle réputation que s'est taillée cette faculté depuis sa fondation en 1945, réputation étendue à toute l'Amérique.

On demande d'interdire les Jésuites en Allemagne

GOTTINGEN — Lors d'une réunion générale de la F.D.R. (Frei Deutsche Partei) la principale exigence posée fut l'interdiction des Jésuites dans toute l'Allemagne.

Le Père Joseph Leppich est un jésuite, venant de Silésie, qui fait accourir presque quotidiennement des dizaines de milliers d'auditeurs aux réunions qu'il organise. D'une façon réaliste, il rappelle à ses auditeurs les causes de la décadence générale actuelle. Ses sermons dans les rues ont fait déjà beaucoup de conversions.

La première université pour religieuses ouvrira ce mois-ci à Rome

ROME — Le 15 octobre aura lieu à Rome la séance d'ouverture de l'institut pour études sacrées "Regina Mundi".

C'est le premier institut dans l'histoire, où les religieuses auront l'occasion de se vouer à des études supérieures. Des laïques seront ausi admises à prendre part aux conférences.

Quatre-vingt religieuses venant de 15 pays différents et appartenant à 25 ordres religieux seront présentes à l'ouverture des cours. Les conférences seront données en 4 langues: l'italien, l'anglais, le français et l'espagnol et par 35 professeurs. Les cours obligatoires sont: la théologie fondamentale, le dogme et la théologie morale, la théologie ascétique et mystique, la connaissance de la sainte Ecriture, le droit canon, l'histoire de l'Eglise, l'archéologie et l'histoire sacrée, la liturgie, la missiologie, la doctrine sociale de l'Eglise. Le diplôme du cours, qui se répartit sur un cycle de trois années, donne droit à l'enseignement dans les écoles ou collèges.

M. R. M. Murphy, de 431, rue Linwood, St. James, tenant **Mme Murphy** dans ses bras, franchit le seuil de leur nouvelle demeure, la maison modèle située à 101, rue Champlain, Norwood, qui leur fut attribuée, le samedi 2 octobre, lors du tirage organisé en vue de recueillir des fonds pour la construction de l'aile qui abritera la bombe cobalt à l'Hôpital St-Boniface. M. et Mme Murphy sont les parents de trois jeunes enfants. (Cliché Free Press)

Aucune liberté religieuse n'existe en Chine "rouge"

MONTREAL — "Trois millions de chrétiens souffrent présentement, en Chine, la la plus hypocrite et la plus épouvantable persécution de l'histoire." Cette affirmation est d'un homme qui a connu pendant deux ans et demi les horreurs et les tortures mentales des géôles chinoises. Tour à tour, les bourreaux (en l'occurrence les interrogateurs), se font tout miel ou toute brutalité.

Mgr G. Prévost

Cet homme est un prêtre des Missions Etrangères qui revient "du pays du sourire obligatoire et du bonheur forcé". On l'aura reconnu. Il s'agit de Mgr Gustave Prévost, énergique missionnaire aux cheveux roux, préfet apostolique de Lintung, en Mandchourie, expulsé de Chine par les communistes après deux ans et demi d'une solitude morale et physique qui est pire, selon lui, que les pires tortures.

Mgr Prévost est arrivé à Dorval dans un avion d'Air-Canada qui le ramenait de Saskatoon et de Vancouver.

Mgr Prévost ne se fait pas prier pour répondre aux questions qu'on lui pose. Il est catégorique.

Aucune liberté religieuse

"Aucune liberté religieuse n'existe présentement en Chine. Le régime de Mao Tsé Toung fait tout en son pouvoir pour détruire la foi et l'Eglise catholique. En 1949, il y avait 3,000 missionnaires en Chine. Présentement, il en reste à peine 100 dont le tiers est en prison.

"Quant au clergé indigène, il comptait 2,000 prêtres. Sur eux est tombé un silence de tombe. On présume que la plupart sont emprisonnés."

Mgr Prévost, qui est âgé de 40 ans, a maigri de trente livres durant sa captivité à Changhaï. D'une santé robuste, il avait regagné le poids perdu un mois plus tard à Hong-Kong. "Grâce à Dieu, dit-il, et aussi à mes parents, ma robustesse m'a permis de tenir".

Mgr Prévost a déclaré que c'est un honneur de partager les souffrances de tous ceux qui ont été victimes des communistes, "de le faire pour Notre-Seigneur et la Légion de Marie". Je remercie, dit-il, tous ceux qui ont prié pour moi.

La pouponnière des jumelles Dionne deviendra un monastère de recluses

CORBEIL — La pouponnière des célèbres jumelles Dionne, dont l'une, Emilie, est décédée il y a quelques mois, sera bientôt transformée en un monastère pour les Recluses missionnaires de Jésus-Marie, une jeune communauté canadienne fondée par des Montréalaises et spécialement consacrée à la récitation perpétuelle du rosaire, ainsi qu'aux missions.

C'est donc un rêve d'Emilie, prématurément ravie à l'affection des siens, qui se réalisera sur le site des jours les plus heureux de sa vie.

Une quinzaine de religieuses

A Montréal, une religieuse de la communauté des Recluses missionnaires a déclaré que la générosité de la famille Dionne permettrait l'établissement d'un monastère qui, au début, ne comptera que cinq religieuses; plus tard, une dizaine d'autres membres de la communauté pourront s'y rendre. La famille Dionne sera invitée à assister aux exercices religieux qui se tiendront dans la chapelle.

C'est également grâce à la permission accordée par S. Exc. Mgr G.-J. Smith, évêque de Pembroke, Ont., que cette congrégation religieuse pourra aller s'établir dans la province voisine. Cette permission a été accordée le 15 septembre dernier, jour de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Dans quinze jours

Les Recluses missionnaires occuperont leur nouvelle maison dans une quinzaine de jours. Elles font appel à tous ceux qui voudraient contribuer de quelque façon au succès de leur fondation. Car, nonobstant le don généreux de la famille Dionne, il reste à assurer la subsistance des religieuses.

Depuis 1950, cette congrégation, fondée en 1943, a sa maison-mère sur le boulevard Gouin. Cet institut a pour fins propres la récitation ininterrompue du rosaire devant le T. S. Sacrement solennellement exposé et cela, pour répondre au désir de Notre-Dame de Fatima, qui a demandé de réciter "beaucoup de chapelets".

Jour et nuit, dans leur monastère de la Rivière-des-Prairies, au moins deux religieuses revêtues d'une mante bleue et d'un voile blanc "montent la garde" et prient pour la conversion des pécheurs, ainsi que pour toutes les intentions qui leur sont recommandées. Elles se remplacent à toutes les heures.

Rosaire ininterrompu

Le jour de Noël 1950, S. E. le cardinal Léger y commença le premier rosaire qui, depuis lors, n'a pas été interrompu. L'oeuvre de la prière perpétuelle est remplie par un groupe de cloîtrées, les recluses. La communauté, qui compte déjà une soixantaine de religieuses, a su admirablement concilier le cachet monacal des anciens ordres si pleins de sève surnaturelle aux exigences des temps modernes: vie liturgique intense, bréviaire romain aux heures canoniales, office marial propre à la communauté, adoration, rosaire, étude des Saintes Ecritures, tout cela dans un cadre de vie si équilibré qu'il est accessible à toutes les santés.

Règles de vie

Certains prêtent à cette communauté une réputation d'austérité excessive, de nature à rebuter les vocations; pourtant, rien de tel n'existe. Comme travail, en plus de l'entretien de leur monastère, elles pourvoient à leur subsistance par la confection de linges d'autel, de vêtements liturgiques, etc., et aussi par différents travaux qui leur sont demandés.

Une recluse peut passer sa vie au cloître, si elle en a l'attrait. Elle peut aussi devenir missionnaire. A chaque monastère se trouve rattaché un groupe de religieuses adonnées à des oeuvres actives à l'extérieur: retraites, enseignement du catéchisme en pays de missions, recensement religieux, etc.

A Corbeil, les Recluses missionnaires de Jésus-Marie se proposent d'inaugurer dans la province d'Ontario la récitation ininterrompue du rosaire devant le T. S. Sacrement exposé.

Les journaux soviets

MOSCOU — **La Pravda** et les **Izvestia** seront bientôt publiées à Kiev aussi bien qu'à Moscou. Les flans des pages de ces journaux seront envoyés par avion à Kiev, capitale de l'Ukraine, sise à 450 milles de Moscou, où l'on est à construire des presses.

Le pape Pie XII condamne de nouveau . . .

(Suite de la première page)

puisse se passer de l'expérimentation sur l'homme vivant, le Pape a déclaré que cette pratique doit être soumise à des limites, ajoutant: "Dans les cas désespérés, quand le malade est perdu si l'on n'intervient pas et qu'il existe un remède, un moyen, une opération qui, sans exclure tout danger, présentent encore une certaine possibilité de succès, un esprit droit et réfléchi admet que le médecin puisse, avec l'accord explicite ou tacite du patient, procéder à l'application de ce traitement. Mais la recherche et la pratique ne se limitent pas à de tels cas. Elles les débordent et vont plus loin. Même chez des médecins sérieux et consciencieux, on entend exprimer l'idée que si l'on ne se risque pas sur des nouvelles voies, si l'on n'essaie pas des nouvelles méthodes, on freine le progrès quand on ne le paralyse pas complètement. Dans le domaine des interventions chirurgicales surtout, on fait ressortir que maintes opérations qui ne comportent aujourd'hui aucun danger spécial, ont derrière elles un long passé d'expérience et qu'un nombre plus ou moins grand de cas mortels marquent les débuts de ces procédés. Il appartient à votre compétence professionnelle, a ajouté le Pape, de répondre aux questions qui concernent les conditions médicales et les indications de l'expérimentation sur l'homme vivant.

L'homme, usufruitier de son corps

Le Souverain Pontife a tenu ensuite à rappeler que l'homme étant "l'usufruitier" et non "le propriétaire de son corps, de sa vie et de tout ce que le Créateur lui a donné pour qu'il en use", nul ne peut se soumettre à des mutilations ni à des expériences susceptibles d'altérer la santé, les médecins pas plus que les infirmiers. Parlant de l'ablation de parties du corps d'un défunt à des fins thérapeutiques, Pie XII a déclaré qu'on ne peut pas permettre à un médecin de se conduire dans ce domaine comme il l'entend. "Il revient à l'autorité publique, a-t-il ajouté, d'établir des règles convenables. Mais elle non plus ne peut procéder arbitrairement. Il existe des textes de loi contre lesquels on peut élever de sérieuses objections. Une norme, comme celle qui permet au médecin, dans un sanatorium, de prélever des parties du corps à des fins thérapeutiques, n'est pas admissible en raison de la possibilité de l'interpréter trop librement. Il faut aussi prendre en considération les droits et les devoirs de ceux à qui incombe la charge du corps du défunt.

Fondements de la morale médicale

"Il faut finalement respecter les exigences de la morale qui défend de considérer et de traiter le cadavre de l'homme simplement comme celui d'un animal ou comme une chose", a poursuivi le Saint-Père. Relevant qu'un code international de morale médicale a été élaboré par l'Association médicale mondiale, le Pape a insisté sur l'intérêt qu'il porte à cette question, et indiqué les trois principes dont elle doit s'inspirer: "La morale médicale doit être fondée sur l'être et la nature. La morale médicale doit être conforme à la raison, à la finalité — la morale médicale doit être enracinée dans le transcendant". Parlant enfin du droit médical, le Pape a dit en conclusion: "La vie des hommes en communauté exige des normes déterminées et nettement délimitées. Les normes morales, par contre, s'étendent beaucoup plus loin, sont beaucoup plus nombreuses, et sous maints aspects, moins nettement délimitées, afin de permettre l'adaptation nécessaire aux exigences justifiées dans des cas particuliers".

Nécessité d'un droit médical international

"Le médecin, a dit encore le Pape, pénètre profondément dans la vie d'un individu et de la communauté en vertu de la profession qu'il exerce. Il a besoin dans la société d'un large appui juridique et aussi d'une sécurité particulière pour sa personne et son action médicale. D'autre part, la société exige une garantie de la capacité et de la compétence de ceux qui se présentent et agissent en tant que médecins. Tout ceci démontre la nécessité d'un droit médical, national, et autant que possible, international, non au sens d'un règlement détaillé fixé par des lois. Au contraire, que l'Etat abandonne autant que possible l'élaboration de ce règlement aux chambres de médecine (nationales et internationales) en leur attribuant les pouvoirs et sanctions nécessaires. Qu'il se réserve la haute surveillance, l'application des sanctions les plus graves, l'intégration de l'ordre et des chambres de médecins dans l'ensemble de la vie nationale.

"En résumé, la morale médicale est fondée sur l'être, sur la raison et sur Dieu. Le droit médical défend en outre des hommes."



M. Joseph-E. St-Hilaire, de 456, rue Aulneau, St-Boniface, qui fut récemment élu Grand Chevalier du Conseil St-Boniface no 3158 des Chevaliers de Colomb.

TOKYO — Le R. P. Maxime Schiller, O.F.M., a été nommé commissaire provincial des Franciscains au Japon; le commissariat dépend de la province franciscaine du Canada.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par une abonnée en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent. Ainsi soit-il.

410-28P.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Les experts se souviendront pendant longtemps de la série mondiale de 1954. Les parieurs aussi, qui avaient accordé leur préférence aux Indiens de Cleveland. Par leur victoire, les Giants n'ont fait que répéter ce qu'ils accomplissaient toute la saison. Quand les Giants étaient en grande forme, au cours de l'été, personne pouvait les arrêter. Leur triomphe décisif sur les Indiens nous prouve aussi que les Dodgers n'étaient pas si mauvais, même dans la défaite. On a cherché toutes les raisons possibles pour expliquer la victoire des Giants. Pour notre part nous croyons que le jeu défensif des représentants de la Nationale y est pour quelque chose. Le champ intérieur des Giants a été très efficace, surtout Thompson au troisième coussin qui a sauvé l'équipe à des moments très critiques. Nous ne reprochons au gérant Al Lopez qu'une seule chose, de n'avoir pas fait lancer Bob Feller.

Lopez ne peut être tenu responsable de la lamentable tenue de ses frappeurs au marbre. Quand un joueur tombe dans une léthargie inexplicable, le gérant ne peut rien faire pour le sortir de cette léthargie dans une série aussi courte. Mais le gérant peut et doit savoir quand changer ses lanceurs et qui faire lancer. Il nous semble que Feller aurait dû lancer lors de la quatrième joute et qu'on aurait pu tout au moins le faire lancer en relève. Malheureusement, ou heureusement, comme on voudra, les autopsies n'ont jamais ranimé un mort et la série étant terminée, il ne reste plus qu'à se réjouir du bel esprit sportif manifesté par les joueurs des deux clans. Notons aussi qu'il n'y a pas eu de discussions avec les arbitres, sauf à la quatrième joute alors que d'après nous les arbitres ont commis deux erreurs coûteuses contre Cleveland. Mais même sans ces erreurs les Giants auraient triomphé, car ils jouaient inspirés et par la confiance et par la réalisation de leur supériorité.

Les gérants

Tandis que les joueurs des Indiens partent en vacances avec plus de $6,000 en poche chacun, les champions eux se reposent en comptant leur part des recettes qui s'élèvera à $9,000 au moins. Est-il utile de souligner que le baseball est un sport très honnête, car les clubs auraient retiré des revenus accrus si la série s'était prolongée à 7 joutes. Mais les joueurs sont plus intéressés à remporter la victoire qu'à bien garnir leurs goussets et ceux des propriétaires des clubs finalistes. Il faut se réjouir d'un si bel esprit qui apporte un démenti de plus d'un million de dollars à tous les sceptiques. Le gérant Al Lopez prendra lui aussi des vacances bien méritées et il aura tout le temps voulu pour méditer sur les vissicitudes de ce monde. Il fera aussi des plans pour l'an prochain, car son club qui a établi le record de tous les temps pour les victoires au cours de la saison devra se remettre à l'oeuvre dès le printemps. Durocher, de son côté, songera peut-être à prendre sa retraite. Léo est riche et il a maintenant réalisé la plus grande ambition de sa vie, celle de gagner un championnat mondial. Il rêve peut-être de briser le record de Casey Stengel, ce qui serait bien conforme à ses habitudes. Par cette victoire Durocher s'est vengé de ses détracteurs, il a prouvé qu'il pouvait présenter du baseball sérieux et ses arguments ont été aussi péremptoires que conclusifs.

Le gérant Al Lopez a-t-il été victime des articles élogieux que tous les journaux ont décernés à son équipe? A-t-il cru que ses lanceurs n'auraient qu'à se présenter au monticule pour effrayer les frappeurs des Giants? A-t-il pensé que ses frappeurs n'auraient que du plaisir à envoyer la balle dans les estrades, au Polo Ground? Nous l'ignorons, mais nous savons qu'il doit quand même penser que le sort a été bien cruel pour lui en l'élevant si haut pour ensuite le dégonfler aussi rapidement.

Que se passe-t-il?

Nous venions à peine de terminer une récente chronique dans laquelle nous parlions des changements chez le personnel des gérants de baseball que tous les chambardements que nous n'avions pas prévu prennent place, et que les autres n'ont pas lieu. Paul Richards laisse les White Sox, une équipe qui a connu sous lui de très grands succès, pour passer aux Orioles. Marty Marion le suivra à Chicago, mais nous ne croyons pas que Marion remportera avec cette équipe les succès de Richards. Marty est trop bon garçon avec ses joueurs. Bucky Harris a remplacé Fred Hutchison à la direction des Tigres de Detroit, un poste qui n'est pas très enviable quand même. Puis c'est Charlie Dressen qui se présente une fois de plus sur la scène et qui guidera les Sénateurs de Washington. Dressen a passé son temps à critiquer Wally Alston, de Brooklyn, mais nous serions heureux de parier que Dressen parlera beaucoup moins fort à la fin de la saison prochaine. On se souvient des huit ou dix erreurs que Dressen a commises lors de sa dernière série mondiale dans les ligues majeures; il n'y a là rien de bien flatteur, croyons-nous.

Il y aura aussi des chambardements ailleurs. On parle de plus en plus du départ de Jackie Robinson, mais nous avons peine à croire que les Dodgers vont échanger ce joueur. Robinson demeure une attraction, même s'il a mauvais caractère. Il est certain qu'il a été dépassé comme joueur défensif dans le champ intérieur, mais son coup de bâton et son entrain au jeu en font un atout très précieux. Si on échange Robinson, ce sera probablement la plus grosse nouvelle de la saison morte dans le baseball majeur. Et en attendant tous ces changements, les directeurs des ligues majeures et des ligues mineures vont tenter de trouver un moyen pour régler le difficile problème de la télévision. Faudra-t-il réduire la télévision des joutes de baseball aux parties de fin de semaine?

Le hockey

La série mondiale nous a forcé à négliger le football et l'ouverture prochaine de la saison de hockey nous oblige, une fois de plus, à ne pas parler de la poussée des Rough Riders de Régina et de la confirmation de notre jugement sur les Stampeders de Calgary. (Nous nous trompons assez souvent pour avoir au moins le droit de nous réjouir de nos bons pronostics.) Malheureusement, nous n'avons pas vu les équipes à l'oeuvre et il nous est difficile de passer un jugement complet sur chaque club. Nous croyons pouvoir prédire cependant que la lutte sera plus chaude cette saison que l'an dernier. Les Canadiens, les Red Wings et les Maple Leafs se livreront une lutte encore plus serrée que celle de la saison dernière mais les Bruins et les Eperviers nous semblent plus puissants que l'an dernier, et ils feront la vie dure aux meneurs. On affirme partout que les Maple Leafs de Toronto vont remporter la coupe Stanley. Il n'y aurait rien d'improbable à cela, mais nous prévoyons que les Canadiens et les Red Wings se disputeront encore la première place.

Le repêchage a permis aux Eperviers de Chicago d'obtenir deux joueurs des Canadiens de Montréal. Comme nous le faisait remarquer un amateur de hockey, les Eperviers auraient pu placer cet argent ailleurs, dans un club-école, par exemple, et ils auraient probablement obtenu de meilleurs résultats. A l'heure actuelle, le repêchage ne fait pas beaucoup de dommages mais éventuellement les clubs qui ont le meilleur système de clubs-écoles devront donner aux joueurs qu'ils forment dans ces équipes l'occasion de passer aux ligues majeures. Bucky Hollingsworth n'aurait pas eu la chance de jouer dans la Nationale cet hiver si la loi du repêchage n'avait pas existé.

Fondation d'un Carmel près de Stockholm

GAND — Une convertie suédoise, entrée au Carmel de Gand, espère pouvoir retourner dans sa patrie en compagnie de quelques religieuses belges, pour y fonder un couvent. Déjà l'acquisition d'un immeuble a été faite dans ce but à Huddingen près de Stockholm. On estime que la communauté carmélitaine pourra s'y établir au plus tard en 1956.

Ce n'est que depuis 1952 qu'est abolie l'interdiction, prévue par la Constitution, d'établir des couvents contemplatifs en Suède. Cette interdiction a été remplacée par l'obligation de demander l'autorisation pour chaque fondation de couvent.

ABC **La Liberté et le Patriote** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada.
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan
NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!
Journal hebdomadaire publié le samedi par Canadian Publishers Ltd.
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.
Rédaction et administration:
619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba, Canada.
ABONNEMENTS—**Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin, à 8 h. 30, et être adressée au
Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa.

De l'ancien et du nouveau au congrès de l'Association

Au cours du congrès de l'Association d'Education du Manitoba qui se tiendra au collège St-Boniface les 10 et 11 octobre, l'on traitera de questions anciennes et de nouvelles, toutes d'actualité. L'on y soulignera que l'Association assure les bienfaits de l'enseignement de la langue française et de la religion à environ 12,000 étudiants répartis dans 461 classes et que quelque 5,000 de ces jeunes prennent part annuellement aux concours de français et de diction.

Deux visiteurs feront un exposé de leurs observations, fruits de leurs courses interminables dans tous les centres français de la province pour visiter les classes et apporter aux instituteurs et institutrices un appui inappréciable dans leur apostolat délicat. D'autres rapports révéleront l'activité constante de laïques volontaires se donnant à la cause, soutenus par ce centre de documentation et de communication qu'est le secrétariat.

Malgré ces rapports traditionnels, les congressistes ne prendront pas connaissance de toutes les activités de l'Association depuis le dernier congrès, car, cette année comme en 1916, la discrétion est encore une des vertus les plus caractéristique des officiers et des membres de ce mouvement. De fait, dès la fondation de l'Association, lors du premier congrès tenu en juin 1916, deux sous-comités de l'organisation soulignaient qu'il était bon que plusieurs de leurs initiatives demeurent voilées "sous le sceau du silence", et le président d'alors insistait à son tour sur l'importance de la prudence dans le travail propre au nouvel organisme. Il est utile de rappeler cette consigne aujourd'hui, afin que les nouveaux congressistes ne soient ni trop inquisiteurs ni trop désappointés devant l'abstraction de certains exposés et surtout afin que l'on réalise combien il faut, dans l'Association, que les représentants des paroisses fassent confiance à l'exécutif. A cet effet, les contacts personnels au congrès, de même qu'une représentation choisie de chaque paroisse, sont d'une nécessité absolue afin d'assurer un choix très judicieux des membres de l'exécutif. L'atmosphère du secret ne doit donc pas avoir pour effet de réduire le nombre des anciens congressistes ni de décourager les nouveaux, surtout les jeunes participants. Au contraire, ce cachet de nos réunions devrait être un stimulant qui permette des échanges de vue plus intimes.

En dépit de son attachement aux méthodes traditionnelles et conservatrices, l'Association entend continuer sa marche constante vers le progrès.

A l'occasion du congrès de 1954, on ne saurait laisser passer sous silence la disparition de M. J.-A. Marion, ce vétéran qui était devenu le symbole même de l'action cachée mais tenace de l'Association depuis ses débuts. Sa perte fait ressortir aussi comment l'Association se maintient malgré les changements que le temps entraîne, car il ne reste plus qu'une poignée de ces vaillants pionniers qui en furent les organisateurs et, cependant, les vides se comblent et la sagesse, mise au service d'un dévouement inébranlable, fait progresser l'oeuvre comme par le passé. L'on peut juger de la grandeur même du succès des anciens par la compétence de ceux qui ont été formés par l'Association et qui aujourd'hui occupent les postes de commande.

Dans le domaine de la finance, les Franco-Manitobains ont sans doute déjà remarqué la nouvelle orientation que l'Association prend cet automne. Il en sera sûrement question au congrès. Le succès remarquable remporté par le "Club des 100" semble justifier cette initiative lancée dans les pages de notre journal. Cependant, la leçon qui se dégage de cette entreprise porte plus loin que la simple réussite d'une formule nouvelle. En effet, ce succès sans précédent révèle qu'il est nécessaire de remanier notre système de perception et de l'adapter aux temps modernes. Les techniques de la souscription sont beaucoup plus perfectionnées de nos jours qu'elles ne l'étaient il y a vingt ans. Il faut savoir en tirer profit. Des sollicitations lancées à gauche et à droite par des experts ont tôt fait de créer une concurrence qui placerait bien vite l'appel de l'Association au second rang, si elle ne prenait des moyens propres à atteindre directement autant de bienfaiteurs que possible. Par ailleurs, les besoins financiers de l'Association croissent en proportion du coût de la vie. Le dollar que l'on demandait aux familles de verser en 1916 n'a plus, en 1954, qu'une valeur d'achat de 33 cents. L'on se rend compte aussi que, faute de réserves, l'Association ne peut profiter des occasions qui se présentent de temps à autre pour élargir son champ d'action en des domaines où elle ne semblait jamais devoir trouver accès.

Le congrès est appelé, de plus, à tenir compte cette année d'une espèce de crise nationale qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses sur la position des minorités. L'Association reste étrangère comme toujours à la politique et concentre toute son attention sur l'école; mais elle ne peut ignorer le climat dans lequel s'accomplit son oeuvre. En 1916, le Manitoba comptait 32,000 Canadiens français sur une population de 500,000, soit une proportion de 6.4 p. 100. Aujourd'hui, sur 780,000 Manitobains, 54,000 considèrent le français comme leur langue maternelle, soit 6.9 p. 100 de la population totale. Il serait regrettable que, au moment où l'on célèbre cette survivance et où l'on songe au rayonnement, une recrudescence de francophobie soit déclenchée sans nécessité pour remettre l'accent sur la guerre purement défensive.

Ces problèmes nouveaux, comme ceux de toujours, demandent que l'on se rende nombreux, et l'esprit averti, au congrès de 1954.

Les remarques de M. Duncan

Le président de la Massey-Harris-Ferguson Ltd., M. James S. Duncan, un homme qui a la réputation de ne parler qu'après avoir observé et réfléchi, soutient que les Canadiens sont menacés de devenir un peuple de paresseux. Nous pensons, dit-il, à la sécurité plus qu'au travail, plus qu'à la production. De plus en plus nous recherchons les loisirs, la semaine de travail la plus courte possible, les longues fins de semaine, les interminables congés annuels.

Tout cela paraît bien légitime, mais dans un pays comblé de richesses naturelles comme le nôtre, il faut mettre ces richesses en valeur, il faut leur assurer plein rendement. Dans un pays peu peuplé mais dont le sol recèle tant de richesses, il faut produire et produire à bon compte afin de pouvoir exporter. Or, les brèves semaines de travail, les longs congés et les fins de semaine de trois jours augmentent en définitive le coût de production de nos marchandises, et conséquemment leur prix de vente. Et c'est pourquoi beaucoup de nos produits ne se vendent pas à l'étranger ni au pays, c'est pourquoi nous avons du chômage.

Les Allemands, a souligné M. Duncan, ont accepté la semaine de 52 heures et des gages quelque peu réduits. C'est pourquoi ils envahissent les marchés. D'autres peuples aussi produisent à meilleur compte que nous, et il nous est impossible d'affronter leur concurrence. Nous sommes battus dès le départ.

Pour citer encore M. Duncan, nous sommes une nation trop jeune, nous avons trop à faire dans ce pays relativement neuf, pour nous reposer sur nos lauriers et ne songer qu'aux loisirs et à la sécurité sociale.

Nous espérons que, dans les écoles, on fera écho à ces paroles de M. Duncan. Si l'on n'inculque pas aux jeunes l'amour du travail, le sentiment qu'il faut produire et travailler, l'avenir sera très sombre.

La famille d'aujourd'hui

La famille reste au premier plan de nos préoccupations. Voulue par Dieu dans l'économie providentielle, elle est l'institution sur laquelle repose la cité et dont dépend le bien spirituel et matériel des individus. D'où son importance. D'où la nécessité de favoriser son bien-être, de la défendre contre les dangers dont elle est menacée, d'aider son développement. Les mouvements d'Action catholique lui consacrent cette année leurs études. Ils avaient besoin d'un guide dans cette oeuvre importante.

L'Oeuvre des tracts vient de publier dans une élégante brochure ces directives dont profiteront, non seulement les groupes d'Action catholique, mais tous ceux qui s'intéressent à l'institution familiale. Une bibliographie des plus utiles accompagne l'exposé de Mgr Caza. Cette brochure se vend 20 sous au secrétariat de l'Institut Social Populaire, 25, rue Jarry ouest, Montréal.

L'Amérique et les missions

Aux statistiques publiées récemment sur les missionnaires européens, il faut joindre celles-ci sur les missionnaires originaires de l'Amérique. Ils sont 1,802 dont 638 se trouvent dans les Missions du continent américain et 1,164 en dehors, distribués comme suit: 542 en Asie, 492 en Afrique et 130 dans les îles de l'Océanie. Des 1,164 missionnaires américains travaillant hors de leur continent, 624 sont originaires des Etats-Unis et 508 du Canada, tandis que 32 seulement proviennent de l'Amérique latine.

Dans les vingt dernières années, les Etats-Unis et le Canada ont plus que doublé leur contribution à l'apostolat missionnaire: le Canada a actuellement 705 missionnaires prêtres (dont 508 en dehors de l'Amérique) au lieu de 285, et les Etats-Unis en ont 811 (dont 624 hors d'Amérique) au lieu de 373. Il n'empêche que la contribution de l'Amérique en hommes est encore loin d'atteindre celle des pays d'Europe occidentale en chiffre absolu et même en proportion de missionnaires par rapport à la population catholique.

A ce dernier point de vue, on doit signaler le magnifique effort de pays qui ne comptent pas 4 millions de catholiques et qui sont en très bonne position, comme la Hollande, 2,137 missionnaires; l'Irlande, 1,186; de même que celui de la Grande-Bretagne, 506, et de la petite Suisse, en minorité catholique, et qui n'en a pas moins 358 missionnaires.

Le Mouvement ouvrier catholique de l'Allemagne de l'Ouest

Le Mouvement ouvrier catholique de l'Allemagne Occidentale s'apprête à célébrer son cinquantenaire. C'est dans les diocèses de Cologne, Munster, Paderborn, Osnabrück, Hildesheim, Fulda, Limburg et Mainz que les premières associations de travailleurs catholiques furent fondées. Elles s'adonnèrent surtout à la formation d'hommes de confiance, de militants qui exercèrent un véritable apostolat parmi leurs frères de la classe ouvrière, système qui continue toujours à être la base réelle du mouvement.

Actuellement, le mouvement compte 220,000 membres, dispose de 53 secrétaires permanents qui visitent régulièrement les 1,450 sections locales et il est redevenu une force puissante pour la christianisation de la classe travailleuse et de toute la société.



Ces cinq soldats chinois qui combattirent dans l'armée des Rouges en Chine jusqu'à leur capture en Corée, et qui par la suite refusèrent de retourner avec les communistes, sont ici photographiés devant l'édifice des Nations unies arborant des pancartes pour demander aux délégués d'empêcher la Chine communiste d'obtenir un siège aux Nations unies. (CW)

Billet du samedi

ENNUIS ET MISÈRES DE GRAHAM GREENE

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Graham Greene, le romancier anglais, ne peut se plaindre de manquer de publicité. Elle lui vient de droite et de gauche, parce qu'il ne sait se taire aux bons moments. Ainsi, au lendemain de la mort de Colette en France, il écrivit dans une lettre au **Figaro** que l'Eglise lui paraissait manquer de charité, refusant à la défunte des obsèques religieuses. Ce qui lui attira une réponse au point, humiliante dans sa pondération, de S. E. le cardinal Feltin, archevêque de Paris. Celui-ci rappela d'abord que l'Eglise doit se conformer aux propres lois qu'elle édicte. C'est là logique enfantine. En outre, elle ne saurait imposer ses rites à personne. "Ce pourrait même être un objet de scandale, tout à fait raisonnable pour les non-catholiques, de voir l'Eglise s'approprier la dépouille mortelle de ceux qui, de leur vivant, ont ouvertement rejeté son enseignement et préféré s'engager dans d'autres voies. En agissant comme elle le fait, elle témoigne de son respect profond de la liberté individuelle".

On sait que Colette, divorcée et remariée, avait abandonné depuis longtemps la pratique religieuse et que jamais, au cours de sa longue vie, elle ne manifesta le moindre désir de rapprochement.

* * *

Greene arrivait à Montréal il y a quelques semaines, venant de La Havane. Par hasard et parce qu'il voulait, retournant en Europe, ne point mettre le pied aux Etats-Unis. Cela faisait suite à ses démêlés avec les autorités américaines à Porto-Rico, quelques jours plus tôt. On lui interdit l'accès de San Juan, pour cette raison que la loi McCarran-Walter refuse aux anciens communistes le droit d'entrée en territoire américain.

Or, dans une demande de visa en 1952, l'écrivain reconnut avoir été membre du parti communiste pendant quatre semaines, en 1923. Non sans raison, il estime ridicule l'attitude américaine à son sujet, qui lui tient compte de ce qu'il appelle un coup de tête d'étudiant, il y a plus de trente ans. Il semble avoir donné depuis de nombreuses preuves de sa bonne foi, de son désir d'ordre, de ses qualités de citoyen paisible, et son oeuvre entière est à l'opposé des idéologies subversives. S'il commit une erreur de jugement en sa jeunesse, il la désavoua il y a longtemps. Il se convertit même au catholicisme, ce qui n'est un secret pour personne, en quittant l'université d'Oxford avec ses diplômes.

Greene raisonne mieux, en marge de l'incident américain, ou porto-ricain, qu'à propos de Colette et de la cérémonie civile qui se déroula pour elle dans les jardins du Palais-Royal.

* * *

La réputation même de Greene explique que l'on monte en épingle le moindre fait le concernant. Cette réputation l'oblige aussi à peser ses paroles et à se garder d'attitudes intempestives, plus ou moins sûres, comme dans le cas de la lettre au **Figaro**.

Né en 1904, Graham Greene est aujourd'hui l'un des grands romanciers de l'univers. En dépit, et peut-être à cause de sa qualité de catholique, à laquelle s'ajoute celle de converti, il est dans une large mesure de la même lignée que Mauriac ou Bernanos. Comme le leur, son travail porte sur des êtres inquiets, étranges, excessifs et désaxés, anormaux ou presque, mais que la grâce pénètre malgré la fatalité et des situations extraordinaires. Catholique dans son essence et ses conclusions, son oeuvre compte parmi les importantes de notre époque. Elle se compose de 27 ou 28 romans, dont aucun négligeable, qui apportent chacun un témoignage en faveur de la foi. La plupart existent en français, mais on les doit réserver aux gens sérieux et formés, à cause du climat et des profondeurs où ils entraînent. A propos de l'un d'eux, le Père Martindale, jésuite anglais, n'hésitait pas à écrire: "L'auteur nous fait regarder dans les yeux du pécheur avec les yeux du Christ".

De 1926 à 1930, Greene fut directeur-adjoint au **Times** de Londres. Il a beaucoup voyagé à travers le monde et ses ouvrages se situent en maints pays.

L'ILLETTRE

Les problèmes de la famille

Les catholiques italiens ont tenu leur Semaine sociale annuelle à Pise, cette semaine. Elle avait pour thème: "Les problèmes de la famille italienne face à l'évolution du monde moderne".

Le choix de Pise était un hommage à la mémoire de Joseph Toniolo, pionnier de la doctrine et du mouvement social chrétien en Italie, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci. Professeur de l'Universite de Pise, Toniolo mourut en 1917. Honoré de la confiance de Léon XIII, Pie X et Benoit XV, il mena une vie chrétienne exemplaire comme père de famille, professeur d'Université et dirigeant catholique. Sa cause de béatification est en bonne voie. On espère la voir aboutir en 1955 ou 1956. L'Institut Social Populaire a publié, dans sa collection de l'Oeuvre des Tracts, le "journal de retraite" de Toniolo.

Pie XII et la vie rurale

Il existe plusieurs discours et écrits de Pie XII sur la vie rurale où le Souverain Pontife exalte la terre et recommande de s'y attacher. A l'occasion de la Semaine sociale de Mont-Laurier les Actes Pontificaux viennent de publier ces documents. Le plus récent a été adressé en juillet dernier à l'organisation "Muin na Tire" (L'Homme de la terre), qui tenait une Semaine rurale à Wexford, en Irlande. Ce nouveau fascicule (No 65) se vend 20 sous au secrétariat de l'Institut Social Populaire, 25, rue Jarry ouest, Montréal.

La Chronique ... internationale

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par André LAFLECHE

Nouveau système de radar à l'extrême nord du continent.

Au parlement de Nouvelle-Delhi, le premier ministre, M. Nehru, a exposé la politique que son gouvernement entendait suivre advenant une troisième guerre. Il a déclaré que son pays resterait neutre. "Nous n'avons pas l'intention d'être poussés dans cette guerre, a-t-il dit. Nous avons seulement l'intention de combattre si quelqu'un nous menace". A son avis, les Chinois nationalistes et le gouvernement de la Corée du Sud pourraient bien, par une manoeuvre audacieuse, provoquer un autre conflit. Il n'a rien dit des poussées communistes en Asie et de leurs conséquences possibles, sinon pour prétendre que si la Chine communiste avait été admise aux Nations unies, la guerre de Corée n'aurait jamais eu lieu. On se demande par quel détour M. Nehru pouvait en arriver à une telle conclusion: mais cela ne change rien au fait que le gouvernement indien entend poursuivre une politique de neutralité, à moins que l'Inde ne soit directement attaquée. Le discours de M. Nehru n'a pas été accueilli avec une parfaite unanimité. Le chef du parti extrémiste hindou, M. Chatterjee, a soutenu pour sa part que "le retrait du Thibet et la reddition à la Chine avaient eu des résultats désastreux. Il existe un sentiment que notre politique n'est ni indépendante ni réellement dynamique, et que l'Inde dérive lentement vers le bloc totalitaire. Il existe un sentiment que le premier ministre de l'Inde est un sympathisant. Une déviation définitive en faveur du camp communiste serait une politique stérile. Notre politique étrangère a réussi à rendre l'Amérique anti-indienne". Preuve que toute politique a son envers et que des Indiens voient les dangers de l'attitude de M. Nehru.

L'Angleterre et l'Europe

La conférence londonienne des neuf puissances atlantiques a réussi, contrairement à bien des réunions internationales, à donner des résultats concrets et satisfaisants. Il faut accorder crédit à qui crédit est dû. Je crois que la Grande-Bretagne est en grande partie responsable du succès des pourparlers. Jusqu'ici l'Angleterre, tout en étant en faveur d'une défense commune européenne, avait refusé tout engagement précis, sous prétexte des liens qui l'unissaient aux pays du Commonwealth. Elle souhaitait bien une entente franco-allemande sur la question du réarmement et de l'indépendance de l'Allemagne occidentale. Mais en dehors des démarches diplomatiques de son ministre des Affaires étrangères, M. Anthony Eden, elle ne faisait aucune proposition concrète. M. Mendès-France, brusquant les choses, a déclaré nettement que la France n'approuverait pas le réarmement allemand, tant et aussi longtemps que l'Angleterre ne participerait pas directement à la défense européenne. Le refus français avait refroidi les sentiments de l'Amérique envers Paris, au point que M. John Foster Dulles, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, avait, lors de son précédent voyage-éclair en Europe, ignoré M. Mendès-France et s'était contenté de consulter MM. Eden et Adenauer.

Quatre divisions durant 44 ans

L'attitude de M. Dulles avait inquiété le Canada. M. Pearson, notre ministre des Affaires extérieures, avait dit que ce serait une grave erreur d'ignorer la France dans tout projet d'armée européenne. Il n'y a pas de doute que M. Pearson s'est employé à Londres à servir de trait d'union entre la France et les Etats-Unis, peut-être même entre Paris et Londres. Quoi qu'il en soit du rôle du Canada en cette affaire (je crois tout de même qu'il a été dominant), le conseil des ministres britanniques a tenu une séance pour étudier la question. A la réunion des neuf, M. Eden a ensuite annoncé, à la surprise générale, que l'Angleterre s'engageait à maintenir en Europe, durant une période de 44 ans, quatre divisions et une force aérienne tactique. C'est un renversement total de la politique traditionnelle de l'Angleterre à l'endroit du continent européen. M. Mendès-France a immédiatement déclaré que l'engagement de l'Angleterre dépassait toutes ses espérances et M. Adenauer a soutenu qu'il n'existait plus de raisons de s'opposer au réarmement allemand dans le cadre du Pacte de l'Atlantique. Une seule question se pose maintenant pour nous: le Canada fournira-t-il une partie des quatre divisions britanniques et de la force aérienne tactique que le Royaume-Uni s'est engagé à maintenir durant 44 ans, sur le continent européen?

Système de radar dans le nord canadien

On n'ignore pas que le Canada, en collaboration avec les Etats-Unis, a établi depuis quelque temps déjà (on y travaille sans cesse) un système de radar dans le but de dépister les avions ennemis qui pourraient tenter de franchir nos lignes de défense aériennes et d'attaquer nos centres industriels. Les gouvernements des deux pays de l'Amérique du Nord viennent de décider d'établir un autre système de radar, cette fois, dans les régions de l'extrême nord du continent. Cette mesure est prise à cause de la fabrication par les Russes de nouveaux types de bombardiers qui peuvent filer à une vitesse de 600 milles à l'heure. Auparavant, le système de radar avait été établi de façon à pouvoir avertir les centres industriels du Canada et des Etats-Unis six heures à l'avance (les avions russes ne dépassaient guère, il y a un an, une vitesse de 300 milles à l'heure). Aujourd'hui, la Russie a commencé la fabrication en série de nouveaux bombardiers beaucoup plus rapides. Il convient d'adapter nos systèmes d'avertissement par radar aux progrès de l'aviation soviétique. Ce qui doit rappeler à tous que si les hommes d'Etat tiennent conférences après conférences et parlent presque toujours de la paix, les chefs militaires sont plus réalistes et se préparent à toute éventualité. Ce qui démontre aussi que si les communistes ont des espions chez nous, qui mettent leurs gouvernements au courant des développements militaires des Etats-Unis et du Canada, il y a, en pays communistes, des espions à la solde des nations occidentales, qui surveillent de près les préparatifs et les inventions nouvelles de la Russie et ses pays satellites.

On demande d'interdire la bombe atomique

TOKYO — L'interdiction de la bombe atomique a été demandée dans une motion qui forme l'objet d'une des nombreuses résolutions adoptées à l'unanimité par le récent congrès international de l'Assemblée mondiale de la jeunesse, à Singapour; la motion a été présentée par une déléguée catholique du Japon. 280 délégués, dont 79 catholiques de plus de 50 pays, assistaient aux séances de cet organisme.

A la Chambre ... des Communes

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par Denys PARE

Conférence de presse du premier ministre du Japon et du vice-président de l'Inde.

OTTAWA — Le défilé des personnalités politiques du monde extérieur se poursuit toujours à Ottawa. Les autorités fédérales viennent d'accueillir, au nom du peuple canadien, le premier ministre du Japon, M. Shigeru Yoshida, et hier, c'était au tour du vice-président de l'Inde, M. S. Radhakrishnan.

Cette semaine, le nombre des hauts personnages étrangers à Ottawa sera encore plus élevé, car c'est le lundi 4 octobre que débuta la conférence des pays du plan Colombo. Il s'agira alors de la conférence au niveau ministériel, puisqu'il y a déjà deux semaines que les hauts fonctionnaires des 14 pays membres du plan Colombo se réunissent dans la capitale canadienne en vue de la préparation du rapport annuel de cet organisme.

Sincérité et ambiguïté

MM. Yoshida et Radhakrishnan ont tous les deux donné une conférence de presse lors de leur passage à Ottawa. Celui-ci a été d'une sincérité et d'une clarté remarquables; celui-là d'une confusion voulue.

Le fait qu'on ait posé aux deux chefs asiatiques la même question rend plus facile la comparaison entre les deux visiteurs.

Au cours de sa conférence de presse, le premier ministre du Japon a senti le besoin de dire à plusieurs reprises que son pays voulait vivre en harmonie avec le Canada. M. Yoshida n'attache pas d'importance à la mission commerciale qu'il a envoyée en Chine communiste. "Si vous n'avez pas confiance au résultat que peut obtenir cette mission commerciale, lui a-t-on fait observer, pour quelle raison avez-vous décidé d'envoyer des représentants de votre gouvernement s'entretenir avec les communistes chinois?"

"Nous avons été invités et il était difficile de refuser pareille invitation", a-t-il répondu avec hésitation. Espérons que le premier ministre japonais n'acceptera pas toujours aussi facilement les offres du gouvernement communiste de la Chine.

Interrogé sur la récente mesure prise par son gouvernement au sujet du contrôle des naissances, M. Yoshida dit qu'il n'est pas question de prendre de semblable mesure dans son pays. On avait pourtant annoncé quelques semaines avant sa visite à Ottawa, que le gouvernement du Japon avait décidé de réduire de moitié les naissances par des méthodes anti-conceptionnelles. Tous les journalistes qui ont assisté à cette conférence de presse ont compris pourquoi M. Yoshida sentait le besoin de souligner "qu'il espérait que sa parole serait acceptée en toute sincérité".

Un constraste

Plusieurs ne partageront pas certaines opinions exprimées par M. Radhakrishnan au cours de sa conférence de presse avec les correspondants de la capitale fédérale. Mais tous ont reconnu en lui un grand penseur, un homme sincère qui a le courage de défendre la politique de son pays.

La révolution économico-sociale qui se poursuit actuellement dans l'Inde a une telle importance que si elle donne les résultats désirés, l'Inde sera, pendant de nombreuses années à venir, un exemple pour tous les peuples, surtout ceux dont le pays est, comme l'Inde, insuffisamment développé.

Depuis que l'Inde est devenue une république, ce pays a fait des pas de géant dans les sphères politique, économique et sociale.

L'Inde ne fait partie d'aucun bloc, ni de celui de l'Ouest, ni de celui de l'Est. C'est un pays indépendant qui semble juger de haut et de loin, comme le philosophe, les événements qui se passent dans les deux mondes, le monde libre et celui qui vit sous le joug communiste.

On comprend que la voix de l'Inde aux Nations unies soit écoutée avec autant d'attention par les deux parties du monde d'aujourd'hui. Son rôle est d'importance capitale. M. Radhakrishnan, qui vient au Canada donner une série de conférences à l'Université McGill, estime tellement important le rôle de son pays qui n'est lié à aucun groupe de nations, qu'il estime que s'il n'existait pas de pays comme l'Inde dans le monde actuellement, il faudrait en créer un.

L'Inde croit en la démocratie. La proportion du vote aux dernières élections indique bien qu'on se propose de conserver ce système de gouvernement pendant de nombreuses années. Sur les 360 millions d'habitants qui composent la nation indienne, les noms de 175 millions d'Indiens étaient inscrits sur les listes électorales. Plus de 100 millions se sont prévalus de leur droit de suffrage.

Principaux problèmes

Parmi les principaux problèmes auxquels doit faire face actuellement le gouvernement de M. Nehru, on mentionne le chômage comme étant l'un des plus sérieux. Chose assez étonnante le chômage constitue un problème aussi grave pour la classe intellectuelle que pour la classe ouvrière.

On a de la difficulté à trouver des emplois aux universitaires. Mais à mesure que l'industrialisation avance, on espère ainsi être en mesure de trouver plus facilement de l'emploi aux bacheliers d'universités.

Comme au Japon, le contrôle des naissances est devenu une partie importante de la politique dans l'Inde.

Le gouvernement de l'Inde préconise la continence comme moyen de réduire les naissances. Personnellement M. Radhakrishnan est d'avis que ce moyen ne suffira pas, surtout dans les classes illettrées, à baisser le taux de la natalité. Connaissant la nature humaine, dit-il, j'estime qu'il faudra avoir recours à d'autres moyens pour contrôler les naissances. Le vice-président de l'Inde semble oublier que ce qui compte beaucoup dans la puissance de l'Inde, c'est précisément sa population nombreuse. Vouloir réduire le taux de la natalité, surtout par des moyens anti-conceptionnels, c'est du coup diminuer le prestige de l'Inde.

L'Exposition mariale diocésaine remporte un magnifique succès

ST-BONIFACE — La foule nombreuse qui, particulièrement en fin de semaine dernière, se rendit à l'Exposition mariale diocésaine tenue à St-Boniface les 2, 3, 4, 5 et 6 octobre, n'a pas été désappointée. Le déploiement, effectué tant par le généreux concours d'artistes de chez nous que par la multiplicité des objets et des travaux exposés, a retenu l'attention de tous les visiteurs qui se sont pressés pendant ces jours aux salles du collège et Jubinville transformées en véritable féerie mariale.

Les juges ont remarqué en particulier l'esprit d'invention des enfants dans leurs remarquables et nombreux travaux et ont hautement loué le talent de tous les exposants dont plusieurs avaient exécuté de véritables objets d'art. Enfin, ils ont manifesté beaucoup d'admiration envers les étalages très propres, conçus avec goût.

Le classement des travaux n'était pas assez défini, ce qui compliqua grandement le travail des juges. Aussi ceux-ci suggèrent-ils, pour une prochaine fois, un classement plus distinct des objets, moins de variété dans les sujets, dans les dessins surtout, afin de laisser plus de liberté à l'esprit inventif des jeunes.

Section des garçons

La section des garçons demandait un chapelet fait à la main en bois ou en papier mâché, cire, ficelle, plastique, alun ou autre matière. L'étalage disparaissait sous une abondance de chapelets aux styles variés. Les uns, en bois découpé, constituaient de véritables objets d'art; les autres, de laine crochetée, de perles, de papier mâché, etc., dénotaient un travail attentif et ingénieux.

Poupées mariales

Aux fillettes, l'on avait demandé de revêtir une poupée selon le costume porté par Notre-Dame dans l'une ou l'autre de ses apparitions. Les contributions des filles n'ont pas été moins généreuses que celles des garçons. Notre-Dame nous apparaissait plusieurs fois sous son vocable du Cap, du Sacré-Coeur, de Fatima, etc., toujours richement vêtue. Plusieurs portaient le chapelet.

Cahiers et dessins

Les deux sections réservées aux livrets et aux dessins mariaux ont reçu les travaux les plus nombreux. La personnalité et le goût artistique de chaque enfant se sont révélés ici de façon étonnante.

Il y avait de tout, fourni aussi bien par les artistes professionnels, les parents et les instituteurs que par les enfants: couvertures de livres de cuir repoussé et de cuir découpé, de satin, de velours; dessins sur bois brûlé, aquarelles, pastels, reliefs de cuivre, broderie en point de tige, etc., dont plusieurs étaient encadrés.

Les contributions d'adultes ont été d'un art consommé; les enfants, pour leur part, ont révélé un esprit inventif dans les couleurs.

Salle Jubinville

A la salle Jubinville, au sous-sol de la basilique, se trouvaient les grottes à l'érection desquelles les jeunes avaient appliqué leur imagination féconde et toute leur initiative. Il y en avait à profusion, de toutes les dimensions, de tous les styles, de tous les goûts, fabriquées de matériaux ordinaires de toutes sortes et même de coquilles ou de bouchons de bouteilles de liqueurs douces. Les sanctuaires érigés dans les cours des exposants — ils sont nombreux et d'une très belle tenue — étaient représentés par des photographies.

La section des dames était particulièrement riche par les travaux à l'aiguille, les coussins variés, les objets du culte dont une chasuble peinte à l'effigie de la Vierge, dentelles pour nappe d'autel, ornements d'église, travaux pour missions, etc. Ces objets furent distribués par les propriétaires aux églises et aux personnes nécessiteuses.

Décorations des salles

Les décors de la salle du collège étaient dus à la Rév. Sr Marie-Immaculée et à ses assistants. Les sanctuaires, fabriqués à la main jusqu'aux menus détails, représentaient les apparitions de la Vierge à Pontmain en 1871, à Pellevoisin en 1876, à Lourdes en 1858, à Banneux en 1933, à Fatima en 1917, au Laus de 1664 à 1718, à Boulogne-sur-Mer en 633, à Beauraing en 1932-33, à la Salette en 1846, et le prodige des yeux au Cap-de-la-Madeleine le 22 juin 1888. Deux rosaires encerclaient la salle et le théâtre resplendissait de clarté et de lumière, avec la grotte de Lourdes et les vitraux.

A la salle Jubinville, des angelots dirigeaient un orchestre céleste en faveur de la Vierge et de l'Enfant-Jésus. Une Madone s'élevait sur le terrain du collège, à l'extérieur.

Le comité

Le comité de l'Exposition mariale diocésaine se composait comme suit: M. l'abbé L. Bouvier, directeur diocésain de l'Action Catholique; M. Joseph St-Hilaire, président; M. Luc-M. Soulodre; le R. P. Michel Behr, S.M.; la Rév. Sr Marie-Immaculée, m.o.; Mlle Gertrude Kelly; Mme Pauline Boutal; Mme Joseph Brodeur et M. Léo Brodeur.

La Rév. Sr Marie-Immaculée et les RR. SS. Oblates, de même que les dames dont les noms suivent, furent responsables du beau succès de l'Exposition mariale: Mmes B. Riestock, Joseph Brodeur, Rose Beaudry, Lucille Bériou, Lisa Rootsaert et Mlle Gertrude Kelly.

La salle du collège fut gracieusement prêtée par les RR. PP. Jésuites qui ont aussi collaboré aux décors et fourni la musique de scène pendant l'exposition.

Au moment d'aller sous presse, nous n'avons pu obtenir les noms des vainqueurs des différentes sections du concours marial. Nous les publierons la semaine prochaine.

Assemblée mensuelle de la Fédération des Femmes C.-F.

L'assemblée mensuelle de la Fédération sera tenue le mercredi 13 octobre, à 8 h. 15 p.m., dans la salle du "Foyer" de la basilique de St-Boniface.

Les membres sont priés de bien vouloir tenir compte de cette date, car aucune carte de convocation aux assemblées ne sera envoyée à l'avenir.

Donc, que toutes se rendent à la basilique de St-Boniface, le mercredi 13 octobre, à 8 h. 15.

LA SECRETAIRE

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Homme sans scrupule, personnage diabolique, homme au vocabulaire diffamatoire, frère de réputation douteuse... Voilà quelques épithètes attribuées à votre rédacteur. Sans doute que Bistouri pourrait en ajouter; mais contentons-nous ici des commentaires des nôtres. On voudrait que la rédaction soit plus charitable envers les membres dont les noms ont déjà paru sur nos rangs d'honneur. Mais on doit se souvenir que la vérité bien distribuée à tel ou tel individu est souvent occasion de haine pour le défenseur... Donc, frères, rappelez-vous que les choses ici rapportées viennent de bonnes sources et que, conséquemment, ce coin ne fera nulle excuse pour ses publications qui vous viendront hebdomadairement.

• • •

Notre confiance en la Soulodrie se démontra encore une fois à la dernière assemblée par l'élection du frère Michel Soulodre au poste de cérémoniaire du Conseil. Ceci est sans doute une belle victoire pour les membres de 3158-A; ces derniers ont toujours très bien rempli leurs charges dans nos activités et ce fait fut pris en considération lors de la nomination de Michel à son nouveau poste.

• • •

Le Conseil Goulet lance la rafle d'un appareil de télévision. Pour les frères qui n'ont pas encore goûté à ce nouveau moyen de loisir, on suggère une veillée chez le frère J.-B. Poitras où tout en s'émerveillant de la télévision on pourra jouir de la cuisine de Mme P. et aussi savourer avec satisfaction certains produits liquides qui vous seront fournis par la générosité de ce frère. A vous maintenant, frères, de choisir vos soirées...

APRES-TOUT

Petites Notes

Le Comité Protecteur des parents scouts de St-Boniface présentera "Merveille des modes" dans la salle des Fils Natifs, à 230, avenue Provencher, le mardi 12 octobre, à 8 h. 30 p.m. Le prix d'admission est de $1.00. Un prix de présence sera donné.

Ceux qui désirent des billets peuvent s'adresser aux parents des Scouts.

• • •

M. et Mme Emile Létienne sont de retour d'un voyage de 4 mois en Europe. Ils ont visité Paris, Lyon, Marseille, Cannes, Monte Carlo, Nice, Oullins, Nantua, Izieux et Lourdes.

• • •

En l'honneur de son fils, Paul, récemment admis au Barreau, Mme Louis Bétournay recevait, jeudi soir dernier, 7 octobre, à un buffet-lunch.

Nouveau président de l'Association des hôpitaux du Manitoba

M. G. L. Pickering, contrôleur de l'hôpital St-Boniface, a été élu, vendredi dernier, président de l'Association des hôpitaux du Manitoba en remplacement de M. A. K. McTaggart.

Un projet résidentiel pour 14,000 personnes à St-Boniface

Un projet d'aménagement de terrain d'une superficie de 800 acres et de construction de logis pouvant accommoder environ 14,000 personnes fut déposé au Conseil de ville de St-Boniface. Un officier de la "Metropolitan Planning Commission" déclare que les plans suggérés ne sont encore qu'au stage embryonnaire et qu'il y a beaucoup de détails à tracer. Ledit projet prévoit l'aménagement de 800 acres au sud des dépôts du Pacifique Canadien à St-Boniface, bordé par les voies de la ligne Soo et du chemin Dawson.

Centre commercial et domiciliaire

Le nouveau district comprendra un centre d'achats, des écoles, des parcs, une section commerciale, ainsi qu'un quartier domiciliaire. Si le projet est exploité de la façon prévue, quelque 14,000 personnes pourront être accommodées. Actuellement, une partie du terrain est propriété privée, c'est pourquoi aucune décision n'a été prise relativement à l'étendue et à l'aménagement du terrain.

Mariages

BETOURNAY—TOUPIN

En la basilique de St-Boniface, le jeudi 16 septembre, à 10 h., le R. P. J. Gendron, S.J., bénissait le mariage de M. Paul Bétournay, fils de M. et Mme Louis Bétournay, avec Mlle Thérese Toupin, fille de M. et Mme Ephrem Toupin.

Les pères respectifs des mariés agissaient comme témoins.

La mariée était vêtue d'une robe de dentelle sur tulle avec manches longues. Son voile était retenu par un bandeau de pierreries et son bouquet était composé de gardénias.

Mlle Henriette Toupin, soeur de la mariée, était fille d'honneur. Elle portait une toilette de teinte champagne et un bouquet de roses thé.

MM Gabriel Soulodre et Robert Bétournay, frère du marié, agissaient comme huissiers.

Au cours de la cérémonie nuptiale, M. Marcel Préfontaine, accompagné à l'orgue par Mme Bourbonnière, exécuta le "Panis Angelicus" et l'"Ave Maria".

La réception se tint au Homestead, après laquelle les nouveaux époux partirent en voyage à Dells, Wisc. Pour la circonstance, Mme Bétournay portait un costume brun cannelle avec chapeau aqua et accessoires rouge vin.

M. et Mme Bétournay établirent résidence à 150, rue La Vérendrye.

• • •

Mariage

LAFRENIERE—DOWNEY

Le mariage de Mlle Edith Lillian Downey, fille de M. et Mme Nobel Downey, de Norwood, avec M. Donald Lafrenière, fils de M. et Mme Oscar Lafrenière, de Fort Garry, fut célébré en l'église St-Vital de Fort Garry, le samedi 11 septembre. M. l'abbé M. Cournoyer, curé, officiait.

La mariée était revêtue d'une robe longueur "cocktail" de tulle de nylon brodé sur satin, à encolure genre bateau, avec boléro de tulle dont les manches longues se terminaient en pointes de lys, et jupe bouffante sur crinoline. Son voile de soie illusion était bordé de dentelle et retenu par un diadème de perles et de pierres du Rhin. Son bouquet se composait de roses rouges avec boutons de roses talisman.

La fille d'honneur, Mlle Evelyn Downey, soeur de la mariée, portait une robe de taffetas broché de couleur bleu turquoise, tandis que la toilette de la dame d'honneur, Mme Allan Schwark, autre soeur de la mariée, consistait en une robe identique de couleur mauve.

La petite Alison Schwark, nièce de la mariée, était bouquetière, accompagnée du petit page, Jimmy Schwark, son neveu, qui portait les anneaux.

M. Réal Jubinville était garçon d'honneur, tandis que MM. Raymond Landry, cousin du marié, et Allan Downey, frère de la mariée, plaçaient les invités.

Pendant la cérémonie, Mlle G. Hamilton, de Fort Garry, fit entendre l'Ave Maria et le Notre Père. Mlle E. Hamelin touchait l'orgue.

La réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée, avenue Ferndale, Norwood.

Les nouveaux époux partirent ensuite par avion pour un voyage à Banff, Alta. Pour la circonstance, la mariée portait un costume bois de rose avec accessoires beige.

M. et Mme Lafrenière résideront aux Tudor Apts, avenue River, Winnipeg.

Le Cercle Ouvrier marquera son 25e anniversaire de fondation

C'est dans 2 semaines qu'auront lieu les fêtes organisées à l'occasion du 25ème anniversaire du Cercle Ouvrier St-Joseph.

Une brochure historique a été publiée afin que les membres et amis du Cercle sachent ce qu'est leur société et le travail accompli depuis la fondation. L'auteur a su faire ressortir les points saillants et le dévouement inlassable des fondateurs, et nous sommes certains que le lecteur trouvera cette brochure intéressante. Celle-ci sera distribuée gratuitement aux membres.

La fanfare La Vérendrye

Nous avons cru bon de demander le concours d'une autre organisation qui a célébré depuis longtemps ses 25 ans. Il s'agit de la fanfare La Vérendrye, qui date de 1912. Oui, il y a 42 ans qu'elle existe et est toujours prête à seconder nos activités paroissiales et franco-manitobaines. Saviez-vous que dans tout l'Ouest il n'y a qu'une autre fanfare qui soit plus ancienne que la nôtre? Aujourd'hui, ses membres se chiffrent à 45 et afin de signaler l'esprit de dévouement de ceux-ci, il suffit de mentionner que depuis la fondation de la fanfare, il n'y a eu que 3 chefs de musique: MM. Paul Salé, Joseph Vermander et Henri Duyvejonck. Plusieurs membres ont été remplacés par leurs fils et ceux-ci se font un point d'honneur d'assister à toutes les pratiques et aux concerts.

Comme notre fanfare est composée de plusieurs membres du Cercle, elle participera au programme de trois jours qui commencera le vendredi 15 octobre par la comédie bouffe "La marraine de Charley", présentée par le Cercle Molière au théâtre Playhouse. Vous remarquerez dans ce numéro de **La Liberté et le Patriote** l'annonce pour cette soirée. Nous espérons que tous les membres se feront un devoir de se rendre au Playhouse. Les billets se vendent aux prix modique de $1.00 et 75c.

Le 16 octobre

Le samedi 16 octobre dans l'après-midi, les plus jeunes seront les invités du Cercle. Durant la veillée, une soirée récréative pour la section sportive a été organisée. Tous les quilleurs seront les bienvenus.

Dimanche 17 octobre

Une messe solennelle aura lieu à la basilique, le dimanche 17 octobre, avec sermon de circonstance. Au cours de la journée, il y aura un ralliement général dans nos salles.

Le poste CKSB vous tiendra au courant des dernières nouvelles.

(Communiqué.)

Ste-Famille

La Ligue des Femmes Catholiques tiendra, le dimanche 17 octobre, à 8 h. 30 précises, une partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales. Nombre de beaux prix seront attribués; il y aura aussi plusieurs rafles et un goûter clôturera la soirée.

Tous sont cordialement invités à cette soirée du 17 octobre, à l'église Ste-Famille, rue Archibald.

Décès

MLLE CARMEN SUAREZ

Mlle Carmen Suarez, domiciliée à 259, avenue Notre-Dame, est décédée le mardi 28 septembre à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 45 ans. Mlle Suarez était à l'emploi de la Modern Dairies, à St-Boniface, depuis 15 ans.

Lui survivent: ses parents, M. et Mme A. Suarez; 2 frères, Nicolas et Frank; 3 soeurs, Mmes J. Emery, A.-J. Guion et E. Brin.

Le service funèbre fut chanté le vendredi 1er octobre en la basilique et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

La rafle en faveur du projet d'abri de la bombe cobalt rapporte $45,000

NORWOOD — Samedi soir dernier a eu lieu le tirage de la maison mise en rafle pour défrayer une partie des dépenses encourues par la construction d'un abri pour la bombe cobalt. Le tirage se fit à la maison même, à 101, rue Champlain, Norwood, et les heureux gagnants ont été M. et Mme R. Murphy, de St. James. Un voisin charitable leur téléphona immédiatement pour leur annoncer la bonne nouvelle. Mais ils ne voulurent pas le croire tout d'abord. Plus tard ils furent avertis officiellement et reçurent bientôt une véritable avalanche de félicitations et de voeux.

Le résultat de la rafle ne pouvait être plus heureux. Le couple Murphy, encore jeune, a trois petits enfants et s'était engagé à payer sa maison de la rue Linwood par paiements mensuels. Il en serait devenu propriétaire dans une vingtaine d'années. La Providence en a voulu autrement et les Murphy Lui en sont bien reconnaissants pour cette grande faveur. Les Murphy sont membres de l'Eglise Unie de St. James. M. Murphy n'a que 26 ans et est à l'emploi de la compagnie Robin Hood. Dimanche après-midi, M. et Mme Murphy visitaient leur nouvelle demeure et M. Henri d'Eschambault, organisateur en chef de la campagne, leur en remettait les clefs.

M. et Mme Murphy nous ont priés de remercier, par l'entremise de **La Liberté et le Patriote**, tous ceux qui leur ont offert leurs félicitations, ainsi que tous ceux qui ont rendu leur grand bonheur possible.

Recettes nettes

La rafle a rapporté environ $45,000, toutes dépenses payées On a donc dépassé l'objectif considérablement. Les organisateurs tiennent à remercier toute la population manitobaine. On a souligné l'apport important de notre population canadienne-française dans ce succès. On signale parmi les associations les plus méritantes celle des Chevaliers de Colomb pour la région de St-Boniface-Norwood et le Club Richelieu de St-Boniface.

Parmi nos compatriotes qui se sont dévoués à la cause, on nous permettra de souligner l'apport de M. Philippe de la Giroday, organisateur pour le Club Kiwanis, qui est responsable d'environ $22,000 dans la vente de billets.

Au cours d'une cérémonie spéciale qui aura lieu dans quelques semaines, on remettra aux autorités de l'hôpital le fruit de la souscription et on en donnera alors un rapport complet.



"Mais oui, c'est lui! Vous l'avez reconnu."

Dans ce rôle qui lui va comme un gant, **Gilles Guyot** a retrouvé la verve de sa jeunesse qui a égayé bien des soirées artistiques de notre ville.

Sur cette photo, vous le voyez dans le bonheur, tout prêt à recevoir un hommage affectueux de deux jeunes filles (**Monique Guyot** et **Yvonne Hébert**), qui le prennent sérieusement pour la marraine de Charley. Touchant tableau, ne trouvez-vous pas?

Ne manquez pas de venir voir la comédie bouffe en trois actes que le Cercle Molière présentera au théâtre Playhouse, le vendredi 15 octobre, à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation du Cercle Ouvrier St-Joseph de St-Boniface. (Photo Albert Mousseau)

Le but du Cercle Molière est de perpétuer l'oeuvre du théâtre français

Mme Pauline Boutal, l'infatigable directrice du Cercle Molière de St-Boniface, s'est aimablement prêtée à une interview au cours de laquelle elle causa de choses théâtrales, de l'avenir du théâtre français au Canada et, bien entendu, du Cercle Molière.

L'on sait qu'à l'occasion de l'ouverture des célébrations qui marqueront le 25e anniversaire de fondation du Cercle Ouvrier St-Joseph de St-Boniface, le Cercle Molière présentera la comédie bouffe en 3 actes "La marraine de Charley", adaptée de l'anglais par Maurice Ordonneau et Brandon-Thomas. Cette pièce de théâtre qui sera donnée au Playhouse de Winnipeg, le 15 octobre prochain, promet d'être un régal du genre puisque, au nombre de ceux qui l'interprèteront, l'on compte Gilles Guyot et Robert Trudel, deux des meilleurs comédiens du Manitoba français.

Premier but du Cercle

Le premier et le grand but du Cercle Molière est de perpétuer l'oeuvre du théâtre français, tant chez les acteurs que chez l'auditoire. S'y rattache donc un autre but plus immédiat, celui de recruter constamment de nouveaux metteurs en scène et de nouveaux acteurs, en donnant chance égale à ceux qui veulent monter des pièces et à ceux qui veulent jouer.

Succès du Cercle

Mme Boutal loue hautement l'apport du Festival dramatique national. C'est justement parce qu'il y a un festival dramatique depuis 1933 que le théâtre au Canada a fait tant de progrès, précise-t-elle.

La troupe du Cercle Molière a remporté 5 fois le prix de la meilleure pièce française au Festival dramatique national, en jouant contre des professionnels. Le fait parle éloquemment du travail sérieux qui se poursuit en matière de théâtre au sein du Cercle.

Ce succès extraordinaire ne surprend guère lorsque l'on sait que le travail du Cercle Molière en est un de longue haleine, de culture, qui s'accomplit depuis 30 ans, non pas dans le but de simplement décrocher de premiers prix, mais de former des amateurs consciencieux et solides.

Trois "anciens" font actuellement de brillantes armes à la radio et à la télévision après avoir subi la discipline du théâtre français. Nos lecteurs n'auront pas de peine à reconnaître ici MM. Léo Rémillard, gérant du poste CHFA d'Edmonton, Alta; René Dussault, coordonnateur des émissions françaises à Radio-Canada, à Winnipeg, et Henri Bergeron, à la télévision, à Montréal. M. Dussault est le président actuel du Cercle Molière.

Mme Boutal déplore le peu de représentations que peut donner le Cercle Molière au cours de l'année justement parce qu'il n'y a pas assez de directeurs et, par là, pas assez d'acteurs.

Acteurs de "La marraine de Charley"

Pour le bénéfice de nos lecteurs, Mme Boutal, qui seconde la direction de "La marraine de Charley", voulut bien nous présenter les jeunes comédiens que l'on applaudira lors de la première représentation de la saison du Cercle Molière:

M. Gilles Guyot, qui assume la direction et la mise en scène de "La marraine de Charley", dirige des pièces lui-même depuis longtemps. L'un de nos meilleurs acteurs comiques, il assumera en même temps le rôle de William travesti en fausse marraine.

Le tuteur Spettigue sera campé par un autre de nos meilleurs comédiens, M. Robert Trudel. L'on se rappelle que M. Trudel a remporté plusieurs prix comme meilleur acteur, dont celui pour son interprétation d'Argan dans "Le malade imaginaire" de Molière avec les "Anciens du Collège" le printemps dernier.

Un jeune qui entrera en scène pour la première fois avec la troupe du Cercle Molière, mais qui s'est distingué le printemps dernier dans "Le malade imaginaire", M. Origène Fillion, personnifiera le colonel Chesney.

M. Jacques Ouvrard, après ses succès dans "La ligne de chance" du printemps dernier, nous revient cette fois dans le rôle de Jack Chesney.

MM. Claude Cloutier et Benoit Guyot, deux jeunes, joueront les rôles de Charley et du valet Brasset, respectivement.

Chez les interprètes féminines, la vraie marraine, Donna Lucia d'Alvadorez, sera jouée par Mlle Raymonde Marchand qui n'en est pas à ses premières armes au théâtre. A l'un des festivals locaux, elle a déjà mérité la palme de la meilleure actrice et, le printemps dernier, elle se rendait au festival national où elle personnifia "Toinette" du "Malade imaginaire".

Une nouvelle recrue qui promet, Mlle Monique Guyot, fera valoir ses talents dans le rôle d'Arabelle.

Mmes Louise Warwick et Yvonne Hébert, dans les rôles de la nièce et de Kitty, respectivement, reviennent toutes les deux à la scène après quelque temps d'absence.

Les habitués du Cercle Molière se régaleront des saillies de cette comédie bouffe et du jeu pétillant de jeunes comédiens de chez nous. La collaboration compétente dont s'entoure M. Guyot augure d'une autre réussite pour le Cercle Molière.



M. Paul Bétournay, de St-Boniface, a été admis au Barreau le mardi 5 octobre dernier. La cérémonie d'assermentation se fit au Palais de Justice sous la présidence de l'honorable juge J.-T. Beaubien. Il représente la quatrième génération de sa famille exerçant le Droit au Manitoba, son arrière-grand-père, l'hon. juge Louis Bétournay, ayant été le premier juge au Manitoba, de 1870 à 1879, et ses grand-père et père, MM. Napoléon et Louis Bétournay, s'étant aussi adonnés à la pratique du Droit dans notre province.

M. Bétournay fait partie de l'étude Monnin, Grafton, Deniset et Dowhan.

Retraites fermées

Les retraites fermées d'automne semblent se ressentir de la température maussade qui engourdit même les âmes, semble-t-il. Serait-ce là l'explication du nombre restreint des retraitants jusqu'à date? Il faudrait pourtant que ceux et celles qui n'ont pas fait une retraite en cette année mariale y voient, car Pie XII, en son encyclique, "Fulgens Corona", a fixé le but de tous ces hommages rendus à Marie cette année: une recrudescence de l'esprit chrétien, un approfondissement de notre foi. Nos manifestations de dévotion sont probablement la marque d'un coeur à la bonne place, mais peuvent aussi nous donner le change. Notre nature est ainsi faite qu'à moins d'être éperonnée régulièrement, elle glisse dans la routine, la tiédeur et la médiocrité, et si l'on ne veut pas devenir des caricatures de chrétiens, il faut protéger et fortifier son idéal par une bonne retraite. Notre-Dame du Cénacle invite donc ses enfants à venir à l'écart pour se retremper et devenir des catholiques de taille.

La retraite pour jeunes filles, en fin de semaine, devrait être suivie par toutes celles qui lisent ces lignes. Allons, un peu de générosité!

Tous les anciens retraitants de St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph et Ste-Elisabeth sont convoqués à la récollection qui aura lieu à St-Jean-Baptiste.

Programme des retraites

Oct. 15-18: Aviateurs de langue française. Préd.: R. P. E. Paquette, O.M.I.

Oct. 22-25: Jeunes filles de langue anglaise. Retraite organisée par l'Association de M. I. de St-Ignace.

Oct. 29-31: Hommes et jeunes gens de langue anglaise. Organisée par les Chevaliers de Colomb du Conseil de Norwood.

Novembre

2-5: Dames des vicariats forains nos 2, 6 et 7: Fannystelle, Haywood, Holland, St-Claude, Treherne, Bruxelles, Mariapolis, N.-D. de Lourdes, St-Alphonse, St-Léon, St-Lupicin, Somerset, Dunrea, Aubigny, La Salle, St-Adolphe, Ste-Agathe et St-Norbert.

5-7: Aviateurs de langue anglaise.

9-12: Hommes des vicariats forains nos 2 et 3: Aubigny, La Salle, St-Adolphe, Ste-Agathe, St-Norbert, Letellier, Morris, St-Jean-Baptiste, Ste-Elisabeth et St-Joseph.

12-15: Dames des paroisses de la ville.

Causeries radiophoniques émises pour la "Semaine Missionnaire"

A l'occasion de la Semaine Missionnaire, du 17 au 24 octobre, M. le comte Raoul Follereau a été invité par l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi, à prononcer une série de causeries radiophoniques, qui seront transmises au poste CKSB. Voici les heures et les titres de ces émissions:

Dimanche 17 octobre, à 12 h. p.m.: "Les missionnaires dans le monde".

Lundi 18 octobre, à 4 h. 15: "Les pionnières".

Mardi 19 octobre, à 4 h. 15: "Charles de Foucauld".

Mercredi 20 octobre, à 4 h. 15: "La baptiseuse ambulante et un second Dom Camillo".

Jeudi 21 octobre, à 4 h. 15: "Les lépreux".

Vendredi 22 octobre, à 4 h. 15: "La bataille de la lèpre".

Samedi 23 octobre, à 4 h. 15: "La charité".

Dimanche 24 octobre, à 12 h. p.m.: "Réapprendre aux hommes à s'aimer".

M. Follereau est l'un des orateurs les plus renommés de la France. Ancien avocat du Barreau de Paris, il est chevalier de la Légion d'Honneur, lauréat de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, président des Fondations Charles de Foucauld et de l'Ordre de la Charité. M. Follereau est apparemment le seul laïque qui ait visité toutes les léproseries du monde.

ATTENTION! ATTENTION!

Le Concours JFM

vous revient pour une nouvelle année.

Lisez bien

La Liberté et le Patriote de la semaine prochaine!

Un film d'aventure présenté aux amateurs de langue française

Mercredi soir, au théâtre de St-Pierre, et jeudi soir, au théâtre Paris, on présentera un film léger et plein d'entrain qui déridera les plus moroses. Il s'agit de "Ils ont vingt ans", basé sur une pièce de théâtre de Roger Ferdinand, adaptée par René Delacroix.

Theme

Après trois ans, Gabriel (Philippe Lemaire) est toujours amoureux de son ancienne institutrice, Mlle Bravart (Jacqueline Gauthier), mais, malgré toutes ses recherches, il ne peut la retrouver. Deux de ses anciens camarades de collège, émus de son chagrin, lui présentent une jeune Turque, Anita (Jacqueline Gauthier), comme étant Mlle Bravart. Gabriel se laisse prendre quelque temps à l'étonnante ressemblance entre Anita et l'institutrice. Quand il s'aperçoit de la supercherie, il croit pouvoir oublier avec Anita le souvenir de Mlle Bravart. Mais Anita n'est qu'une aventurière et est arrêtée pour vol. Heureusement, un autre camarade de Gabriel, Legros (Maurice Favières), a retrouvé Mlle Bravart. Celle-ci décide d'unir sa destinée à celle de Gabriel. Et Legros, qui aimait lui aussi "Mademoiselle", se retire discrètement.

Comédiens choisis

Les personnages de cette comédie sont bien campés et l'on sait avec intérêt leurs réactions. Leurs réparties sont très amusantes et la gaieté du texte complète heureusement l'émotion tendre de diverses scènes. Ce film particulièrement distrayant constitue un spectacle fort apprécié.

René Delacroix a très bien aéré son film, tout en lui conservant et mettant parfaitement en valeur le texte de Roger Ferdinand. Il est mené avec une gaieté constante, de bon aloi et très "public".

Jacqueline Gauthier est aussi charmante dans son rôle d'aventurière turque que dans celui d'une jeune et vertueuse intellectuelle: c'est vraiment une comédienne douée, capable de donner de la vie à ses personnages les plus factices. Philippe Lemaire est un jeune premier plein d'avenir et qui a déjà fait ses preuves. François Blanche est franchement irrésistible, ainsi qu'André Versini dans une composition inattendue. Félix Oudart interprète son rôle avec la rondeur et la bonhomie qu'on lui connait bien.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unite Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées:

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mardi 12 oct.	—Ile-de-Chênes	Domicile de Mme d'Auteuil	1.30—3.00
Mercredi 13 oct.	—Steinbach	Local de l'Unité	1.30—3.30
Jeudi 14 oct.	—Niverville	Ecole	1.30—3.00
Vendredi 15 oct.	—Otterburne	Local de Curling	10.30—12.00
Vendredi 15 oct.	—St-Pierre	Local de l'Unité	1.30—3.00

Rapports qui seront présentés, les 10 et 11 octobre, au 20e congrès de l'Association d'Education du Manitoba

Rapport du président général

Dans mon rapport qui est assez bref d'ailleurs, je vais me limiter aux choses d'ordre général vu que plusieurs rapports détaillés vous seront soumis par les présidents respectifs de ces comités.

Depuis le dernier congrès d'octobre 1952, votre Exécutif a tenu 43 réunions générales. L'assistance à ces réunions fut assez satisfaisante, mais aurait pu être meilleure. C'est donc votre devoir de fournir à votre Association un Exécutif des plus intéressé et des plus assidu aux assemblées. A ces réunions générales viennent s'ajouter les réunions des comités établis, et celles-ci furent nombreuses, sans compter que plusieurs comités spéciaux furent formés. Ces derniers étaient pour étudier des questions importantes qui survenaient et qui nécessitaient une attention spéciale et immédiate. (Acelf, Subsides, Télévision, etc.)

En 1952, je vous faisais un rapport sur notre local et il me fait plaisir aujourd'hui d'annoncer à tous que notre immeuble nous appartient, à la suite d'un don des plus généreux au montant de $10,000, don offert par M. Ernest Guertin, de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg. Ce don nous permit de payer la bâtisse, nous laissant un montant substantiel pour nos oeuvres. Cela démontrait chez lui l'attachement et l'intérêt qu'il portait à la cause catholique et française. Un autre bienfaiteur insigne, Mgr J.-C. St-Amant, vient de nous faire un don de $500. Nous devons une grande reconnaissance à ces deux bienfaiteurs.



M. le Dr P.-E. LaFlèche

Concours

Nos concours annuels de français comptent de plus en plus un nombre grandissant de participants. Ceci est dû à l'intérêt soutenu des instituteurs et des visiteurs d'écoles. On peut en dire autant des concours de diction qui prennent, eux aussi, de l'ampleur. Les prix seuls pour ces concours représentent au delà de 10 p. 100 de nos revenus. Nous voudrions donner davantage, mais les ressources financières nous manquent.

On ne saurait évaluer la somme de travail bénévole contribué par les 160 correcteurs au concours de français, ainsi que par les organisateurs et juges qui s'occupè[illegible]nt du concours de diction. Beaucoup trop des nôtres semblent ignorer cette contribution bénévole faite par un grand nombre dans l'intérêt commun et continuent à vivre sans se demander ce qu'ils font, eux, pour la cause catholique et française.

L'Exécutif de votre Association tient à remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui ont prêté leur aide à l'occasion de ce concours.

Festivals de la Chanson française

Dans le passé, nous n'avions qu'un festival; cette année, nous en avons eu deux qui furent de véritables succès grâce au travail immense du R. P. M. Caron, S.J. Nous regrettons beaucoup son départ, car c'est une bien grande perte pour nous.

Lors du congrès de l'Association canadienne des Educateurs de langue française, en 1953, à la demande du comité spécial formé pour s'occuper de ce congrès, unique dans les annales du Manitoba, le R. P. Caron mit tout en branle pour donner la couleur voulue à plusieurs représentations qui resteront à l'honneur des nôtres au Manitoba.

Nos trois comités ordinaires: Organisation et finances, Fonctionnement scolaire et Enquête vous donneront des rapports séparés.

M. J.-A. Marion

Pour la première fois, je crois, une de nos grandes figures manitobaines, M. J.-A. Marion, n'est pas au congrès de l'Association. Nous regrettons énormément son absence et le vide causé par sa disparition se fait sentir autour de nous continuellement.

Le nouveau président du Comité d'Enquête, comité que dirigeait si habilement et avec tant d'efficacité le regretté M. Marion, est maintenant M. Pierre Raimbault. Ce dernier, avec l'étroite collaboration du R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., s'est bien acquitté de sa tâche et il vous fera lui-même son rapport. Disons cependant que les bonnes relations qui existent entre les représentants du Ministère de l'Instruction publique et votre Exécutif sont la résultante en grande partie du travail de notre Comité d'Enquête.

Visiteur d'écoles

En ce qui regarde le travail accompli par nos visiteurs, nous en aurions long à dire. Si ce n'était de leur dévouement et de leur collaboration, la réalisation de notre oeuvre serait chose impossible. Ils sont malheureusement trop surchargés de travail: visites d'écoles, réunions d'instituteurs, programmes d'étude, réunions de commissaires d'écoles, cours de pédagogie, comptes rendus à faire, embauchage des instituteurs, pensionnat, etc., et surtout lorsqu'ils doivent s'initier à un travail pendant et pour une courte durée de temps comme ce fut le cas de deux d'entre eux. Il nous faudrait une tierce personne pour absorber une partie de leur travail et parfaire l'oeuvre de l'Association telle que conçue par votre Exécutif. Que cette personne se nomme officier de liaison ou propagandiste, peu importe, mais le travail autre que celui des visites d'écoles proprement dites, devrait être remis à un quelqu'un qui consacrerait tout son temps à cela. J'espère que ce congrès se saisira de l'importance de cette question et l'étudiera sérieusement. Pour cela, il nous faut augmenter notre budget.

Comité des Subsides

Cette année, nous avons formé un Comité des Subsides dont le but est d'essayer d'avoir de l'aide financière du Québec. A cet effet, nous sommes entrés en pourparlers avec les autres provinces de l'Ouest et un mémoire fut préparé et présenté au Conseil de la Vie française. Ce dernier s'est montré très sympathique et s'est chargé d'exposer notre point de vue à la population du Québec et de lancer une souscription annuelle en faveur des minorités.

Autre point important à étudier ou au moins auquel on devrait songer, c'est la consolidation de notre effectif humain surtout dans nos paroisses.

Comment parer à cet envahissement quasi alarmant dans certaines de nos paroisses? Il y va de notre avenir, surtout dans certains districts scolaires, tant au point de vue catholique que français.

Télévision

Depuis le dernier congrès, une autre question d'une certaine importance qui a attiré l'attention de votre Exécutif est celle de la télévision. Un comité fut formé et, à la suite de démarches faites auprès des autorités gouvernantes de la radio, nous avons obtenu deux heures de français par semaine à la télévision. Quel sera l'effet sur notre poste et notre population de cette innovation qu'est la télévision? L'avenir le dira.

Ecoles séparées

Votre Exécutif s'est aussi occupé des questions scolaires de Kildonan et de Norwood. A la suite de certains développements, nous avons jugé à propos de temporiser. Une question qui est à l'agenda c'est l'enseignement reconnu du français à partir du grade 1.

Ve congrès de l'Acelf

Un des comités spéciaux qui a fait beaucoup de travail et qui a obtenu un succès éclatant fut celui du congrès de l'Acelf. Ce comité a tenu maintes réunions et a siégé pendant plus d'une année. Ainsi que je l'ai mentionné plus haut, c'était la première fois qu'un tel congrès se tenait au Manitoba. Ce fut un des plus grands congrès de l'Acelf et qui surpassa en nombre tous les congrès antécédents. Tous ceux qui prirent part au congrès n'ont eu que des éloges pour les organisateurs.

Résolutions

Lors de notre dernier congrès, cinq résolutions furent présentées. Toutes furent étudiées par votre Exécutif.

La première concernant la refrancisation fut traitée à la radio, au journal **La Liberté et le Patriote** et par M. Norbert Préfontaine.

La seconde, concernant la légalisation de l'enseignement du catéchisme aux heures choisies, par les commissaires.

La troisième, ayant trait à la redistribution des taxes scolaires, fut en partie résolue par l'octroi du gouvernement.

La quatrième, concernant la consolidation des écoles supérieures, n'a pas réussi parce que la population l'a rejetée là où il en fut question.

La cinquième, ayant rapport à la diffusion de la dévotion à Notre-Dame des Ecoles, fut portée à bonne fin.

En terminant, je veux rendre hommage et dire un gros merci à notre journal **La Liberté et le Patriote**, et en particulier à son rédacteur, le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., qui, par ses faits et gestes, son entière collaboration, son influence et ses articles de fond, est une inspiration pour la poursuite de notre oeuvre.

Des remerciements sincères à notre poste CKSB pour sa coopération chaque fois que nous avons fait appel à son aide. Enfin, un grand merci à l'Exécutif, en particulier aux présidents des comités, pour l'appui qu'ils m'ont donné durant mes années d'office, ainsi qu'à tous ceux qui, de près ou de loin, ont aidé à l'oeuvre de l'Association et en particulier à notre dévouée secrétaire qui, par sa compétence, a contribué largement à l'efficacité de votre Exécutif.

Rapport du Comité d'Organisation et de Finances

Le Comité d'Organisation et de Finances durant les années 1953 et 1954 fut composé des personnes suivantes: Dr P.-E. LaFlèche, Pierre Raimbault, Henri d'Eschambault, J.-A. Marion, juge L.-P. Roy, R. P. L. Lafrenière, O.M.I., C. Prud'homme, L. Deniset, G. Gauthier, G. Cloutier, J. Doiron, J. Chabalier N. Préfontaine et Hervé Sala.

Le comité a tenu quatorze réunions.

Nous avons continué et même augmenté les prêts aux normaliennes. Les chiffres suivants ne demandent pas d'explications:

1950-1951	$1,100.00
1951-1952	1,485.00
1952-1953	3,310.00
1953-1954	2,585.00
1954-1955 et il y aura peut-être d'autres demandes	4,200.00

Le comité a dû suivre le courant et augmenter les prêts individuels de $250.00 à $350.00. Un fait à noter: depuis 11 ans, nous avons perdu $33.89. A l'heure actuelle, nous avons des prêts arriérés au montant de $40.61. Nos instituteurs et institutrices sont très reconnaissants du service que nous leur accordons et le témoignent dans leur remboursement prompt et fidèle.

Service d'autobus

Le service d'autobus pour transporter les normaliennes de la maison de pension à St-Boniface à l'Ecole Normale à Tuxedo nous a coûté pour l'année scolaire 1953, $273.10, et pour l'année scolaire 1954, $141.53. Ces chiffres ne correspondent pas avec le rapport financier que vous avez en main, car je vous donne les déboursés pour la période scolaire, tandis que le rapport vous les donne pour la période fiscale.

Journaux français

Nous avons continué nos abonnements, d'abord à notre journal, **La Liberté et le Patriote**, à qui nous disons un grand merci pour la coopération continuelle et spécialement dans notre présente campagne de souscription, ainsi qu'à d'autres revues françaises. L'Association a présenté aux normaliennes, chaque année, un souper annuel tel que par le passé, afin de les rencontrer et de discuter avec eux de leurs problèmes. De plus, nous avons organisé avec le concours de nos deux grandes écoles de St-Boniface les cours d'apprentissage pour les normaliens et normaliennes.

Les congrès des commissaires d'écoles de langue française de 1953 et 1954 attirèrent une foule assez considérable de commissaires. Pour beaucoup, le congrès de janvier 1954 demeurera un souvenir inoubliable car pour la dernière fois, nous avons vu le vaillant et regretté M. J.-A. Marion à l'oeuvre.

Incorporation

Un sous-comité spécial a étudié le projet d'incorporation de notre association et a fait rapport à l'Exécutif de garder le statu quo afin de ne pas être obligé de dévoiler tout notre rouage aux divers départements de l'administration provinciale. La question fut aussi étudiée en vue de l'acquisition de notre local. Grâce à la générosité du regretté M. Ernest Guertin qui nous a légué $10,000.00, nous avons pu payer notre dette à la Corporation Archiépiscopale Catholique Romaine. Le titre, puisque nous n'avons pas de statut légal, a dû être placé au nom d'une tierce personne, et nous n'avons pas cru mieux que de le placer au nom de la Corporation.

Le congrès de l'Acelf

Vous vous souviendrez tous des éblouissantes cérémonies du congrès de l'Acelf, dont l'organisation avait été confiée à notre association. En collaboration avec le R. P. D'Auteuil Richard, alors recteur du Collège de St-Boniface, le Secrétariat et de nombreuses autres personnes, nous avons réussi un congrès dont les gens de l'est parlent encore. Les recettes furent de $14,798.04 et les déboursés de $13,900.35, accusant donc un profit de $897.69, lequel montant fut remis à l'Acelf.

Ce congrès nous a rien coûté si ce n'est beaucoup de travail de la part du Secrétariat et de plusieurs membres de l'Association. Toutefois, nous croyons avoir obtenu et fait beaucoup d'amis dans l'est, chose qui nous sera des plus utile.

Festival

Cette année, grâce à la généreuse collaboration du R. P. M. Caron, S.J., nous avons encore pu organiser un festival de la Bonne Chanson à Winnipeg, et un deuxième à Somerset. Tous deux furent des succès. Ici, je tiens à remercier publiquement le R. P. Caron pour ses services accordés par le passé, avec son charme ordinaire. Le comité tâche de trouver, en collaboration avec le Comité de Fonctionnement scolaire, une formule pour remplacer le Père Caron, et nous devons avouer que ce n'est pas facile.

La perception

La perception actuelle a été entreprise par votre comité et les listes dans **La Liberté et le Patriote** disent tout. Toutefois, il nous reste encore à compléter la perception dans les diverses paroisses, le 17 octobre. Votre comité s'est donc occupé des choses purement matérielles, mais si nécessaires au bon fonctionnement de notre Association.

A.-M. MONNIN, prés.

Rapport du trésorier

Votre Exécutif vous soumet deux rapports financiers: l'un couvrant une année complète, du 1er mai 1952 au 30 avril 1953, l'autre, du 1er mai au 31 décembre 1953.

Le premier (12 mois) accuse un déficit de $1,167.88 et l'autre (8 mois) nous laisse voir un surplus de $2,330.50. L'excédent de l'actif sur le passif, qui était de $10,811.35 au 30 avril 1950 et de $17,553.25 au 30 avril 1952, se chiffre maintenant au montant de $18,716.10, soit une augmentation de $7,904.75.

La grande générosité de feu M. Ernest Guertin, qui nous a légué la somme de $10,000.00, est responsable de cette augmentation, autrement le compte de surplus accuserait une baisse de $2,095.25. Il semble donc évident que depuis plusieurs années les perceptions annuelles n'ont pas été suffisantes pour rencontrer les dépenses essentielles à l'opération de nos activités. Quelles mesures faudrait-il adopter pour activer la perception et mieux faire comprendre nos besoins? Comment pourrions-nous présenter notre cause si vitale pour que la nécessité de donner plus généreusement se fasse sentir chez tous les membres donateurs de l'Association? Vous connaissez ceux qui peuvent donner généreusement — il faudrait aussi que par votre don vous donniez l'exemple dans votre paroisse — nous avons également besoin de l'aide de tous pour que la perception cette année atteigne son objectif.

Ne croyez-vous pas, chers compatriotes, que nous sommes tous redevables à l'Association d'Education et que si nous voulons qu'elle assure notre survie, il faut la faire vivre à son tour?

Fonds disponibles

Vous aviez au 31 décembre en fonds disponibles à la banque, en bons du gouvernement, etc., la somme de $17,565.94. Contre ces argents, il y avait un emprunt de $11,500.00 de la banque et un montant de $895.19 payable à l'Acelf résultant du congrès national de cette société. Vous vous souviendrez que le congrès annuel a eu lieu au Manitoba pour la première fois, l'année dernière, et à cette occasion l'Exécutif et principalement le personnel de l'Association ont travaillé de grand coeur afin d'assurer le succès de ce congrès. Il restait donc comme actif liquide environ $5,000.00.

Vous avez aussi comme actif réalisable à terme $3,645.80 de créances consistant en billets promissoires des normaliens et normaliennes et intérêt encouru sur vos placements. A ce sujet, vous serez très heureux de savoir qu'environ $40.00 seulement nous sont dus et que nous avons biffé un montant de $34.00, la seule perte subie depuis 11 ans. C'est beau, n'est-ce pas? Ceci reflète l'honorabilité de notre jeunesse et des parents. Les demandes de prêts augmentent sensiblement et, depuis le bilan à l'étude vous avez prêté $4,200.00. Il y a également plusieurs autres demandes dont les dossiers ne sont pas encore complétés. Ces prêts sont nécessaires si nous voulons avoir un nombre suffisant d'institutrices et ils démontrent clairement pourquoi nous devons avoir des fonds disponibles.

M. Henri d'Eschambault

Voeux et remerciements

Nous pouvons mentionner brièvement l'actif indisponible: la bâtisse, le mobilier, etc., et tout ce qui est nécessaire pour bien opérer et donner un rendement efficace. En passant, veuillez croire qu'il est agréable pour votre Exécutif de se rencontrer si souvent dans une salle bien aménagée et confortable.

En terminant, souhaitons que nous soyons tous des solliciteurs dévoués et que nous travaillions de toutes nos forces afin d'obtenir les fonds voulus pour que notre Association soit toujours vivante. Ayons l'ambition de profiter du travail de publicité qui nous a toujours été fourni si gracieusement par notre cher journal **La Liberté et le Patriote** et par son rédacteur, membre très actif de votre Exécutif, le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I.

Nous sommes aussi redevables à notre compatriote, M. Joseph de Ambrosis, vérificateur, pour le dévouement avec lequel il surveille vos intérêts.

Bilan au 30 avril 1953

ACTIF

DISPONIBLE:				
a) à vue:				
Banque Canadienne Nationale		213.57		
Compte Petite Caisse		34.77	248.34	
b) à court terme:				
Bons-Canada		6,000.00		
Bons-Manitoba		3,000.00		
Caisse Centrale de St-Bon.		25.00	9,025.00	9,273.34
REALISABLE A TERME				
1) Créances:				
Prêts ordinaires		3,245.75		
Prêt d'honneur		100.00	3,345.75	
2) Couru:				
Intérêts sur placements			169.98	3,515.73
INDISPONIBLE:				
1) Immobilisations:				
a) non-amortissable:				
Terrain (prix d'acquisition)			4[illegible]0.00	
b) amortissable:				
Bâtisse	8,770.00			
Moins réserve pour dépréciation	877.00	7,893.00		
Mobilier	1,521.78			
Moins réserve pour dépréciation	283.00	1,238.78		
Bibliothèque de Pédagogie, prix d'acquisition		98.48	9,230.26	
2) Valeurs engagées:				
Assurance à courir		41.80		
Inventaire, papeterie et imp.		228.12		
concours de français		44.86		
Sou de l'Ecolier		418.99		
Ordre du mérite scolaire		174.87		
Cité de St-Boniface - eau		5.00	913.64	10,593.90
				23,382.97

PASSIF

Transport des Normaliens (accru - net)	25.60		
Ve Congrès ACELF	472.00		
Emprunt - solde	6,500.00	6,997.60	
Surplus			
Solde au premier mai 1952	17,553.25		
Moins déficit de l'exercice à l'étude	1,167.88	16,385.37	23,382.97

Basé sur vos livres de comptes et sur les renseignements obtenus de votre secrétaire, le bilan ci-haut exposé, à mon avis, la situation chiffrée de votre Association au 30 avril 1953.

Joseph de AMBROSIS,
Vérificateur.

RESULTATS DE L'EXERCICE
1er mai 1952 au 30 avril 1953

REVENUS:				
Contributions, exercise courant				10,675.20
Sou de l'Ecolier, Contributions			2,109.73	
Marchandise reçue de la bibliothèque - inventaire		295.39		
Acheté	647.83			
Vendu	17.46	630.37		
		925.76		
Inventaire, 30 avril 1953		418.99		
Remis en marchandise		506.77		
Remis en argent		546.56	1,053.33	1,056.40
Festival (montant net)				234.60
Divers				18.31
Intérêt:				
Placements			246.66	
Prêts			19.58	
Banque			20.24	286.48
Somme des revenus				12,320.99

DEPENSES:		
Salaire Secrétaire	2,400.00	
Salaires Visiteurs	2,400.00	
Voyages Visiteurs	1,991.82	
Concours L.F. (après ajustement des inv.)	1,323.71	
Papeterie et impression (après ajustement des inventaires)	374.21	
Dons (moins vente au comptant $1.75; $743.16 moins $1.75	741.41	
Intérêt sur emprunt	266.16	
Timbres ($209.49 moins $2.60)	206.89	
Distribution Ordre du Mérite Scolaire	48.94	
Diverses	128.78	
Annonces et abonnements ($118.50 plus $100 00 à l'Acelf)	218.50	
Transport des normaliennes ($318.85 plus accru net $25.60)	344.45	
Cours aux normaliens	47.70	
Chauffage et éclairage	136.79	
Eau et Taxes ($136.54 moins .10 remboursé)	136.44	
Téléphone	102.85	
Articles nécessaires au bureau	114.71	
Frais de perception	1,566.79	
Ecoles pauvres	13.00	
Lavage du bureau	48.85	
Assurances	38.20	
Dépréciation	588.00	
Congrès général	248.12	
Charges de Banque	2.55	
Somme des dépenses		13,488.87
Excédent des dépenses sur les revenus		1,167.88

Bilan au 31 décembre 1953

ACTIF

DISPONIBLE:				
a) à vue:				
Banque Canadienne Nationale		8,266.21		
Compte de Caisse		257.84		
Compte Petite Caisse		16.89	8,540.94	
b) à court terme:				
Bons-Canada		6,000.00		
Bons-Manitoba		3,000.00		
Caisse Centrale de St-Boniface		25.00	9,025.00	17,565.94
REALISABLE A TERME:				
1) Créances:				
Prêts ordinaires		3,645.80		
Prêt d'honneur		100.00	3,745.80	
2) Couru:				
Intérêts sur placements			97.48	3,843.28
INDISPONIBLE:				
1) Immobilisations:				
a) non-amortissable:				
Terrain (prix d'acquisition)			450.00	
b) amortissable:				
Bâtisse	8,770.00			
Moins réserve pour dépréciation	1,316.00	7,454.00		
Mobilier	1,521.78			
Moins réserve pour dépréciation	438.00	1,083.78		
Bibliothèque de Pédagogie (prix d'acquisition)		104.67	8,642.45	
2) Valeurs engagées:				
Assurance à courir		14.10		
Inventaire, papeterie et imp.		264.54		
Concours de français		51.86		
Sou de l'Ecolier		99.25		
Ordre du Mérite scolaire		174.87		
Cité de St-Boniface - eau		5.00	609.62	9,702.07
				31,111.29

PASSIF

Ve Congrès ACELF	895.19		
Emprunts	11,500.00	12,395.19	
Surplus			
Solde au premier mai 1953 16,385.37			
Ajustements - montant net	.23	16,385.60	
Plus excédent de l'exercice à l'étude (8 mois)	2,330.50	18,716.10	31,111.29

Basé sur vos livres de comptes et sur les renseignements obtenus de votre secrétaire, le bilan ci-haut exposé, à mon avis, la situation chiffrée de votre Association au 31 décembre 1953.

Joseph de AMBROSIS,
Vérificateur.

RESULTATS DE L'EXERCICE
1er mai 1953 au 31 décembre 1953

REVENUS:				
Contributions, exercice courant				8,937.65
Sou de l'Ecolier, contributions (montant net)			2,442.31	
Inventaire au 1er mai 1953	418.99			
Achats	758.04	1,177.03		
Inventaire au 31 décembre 1953		99.25	1,077.78	1,364.53
Festival				7.00
Divers				14.55
Intérêt:				
Placements			247.50	
Prêts			27.31	
Banque			11.75	286.56
Somme des revenus				10,610.29
DEPENSES:				
Salaire Secrétaire			1,680.00	
Salaires Visiteurs			1,600.00	
Voyages Visiteurs			1,329.50	
Concours de L.F. (inventaires ajustés)			974.98	
Concours spécial			149.72	
Papeterie et impression (après ajustement des inventaires)			270.27	
Dons faits			114.15	
Intérêt sur emprunts			79.97	
Timbres			90.00	
Diverses			170.10	
Annonces et abonnements			15.88	
Transport des Normaliens			148.20	
Cours aux Normaliens			171.52	
Chauffage et éclairage			62.64	
Eau et Taxes			126.30	
Téléphone			86.85	
Articles pour le bureau			108.48	
Frais de perception			416.84	
Ecoles pauvres			8.00	
Lavage du bureau			53.10	
Assurances			27.70	
Dépréciation			594.00	
Charges de Banque			1.59	8,279.79
Excédent des revenus sur les dépenses				2,330.50

Rapport du Comité d'Enquête

Le Comité d'Enquête pourrait tout aussi bien être appelé Comité de Liaison, Comité conseiller ou Agent conciliateur, puisque son travail se résume à agir comme agent de liaison entre le Ministère d'Education, les instituteurs et les commissions scolaires.

Ce comité ne tient pas d'assemblées proprement dites. Il fait rapport de son travail à chaque réunion de l'Exécutif. L'Association d'Education ne pourrait exister sans lui et, pourtant, son travail se fait toujours officieusement dans l'ombre.

M. J.-A. Marion en a assumé la présidence pendant nombre d'années. Les débuts de l'Association d'Education furent des années difficiles. Il rencontra parfois des échecs, mais rien ne le rebuta et il se donna tout entier à sa tâche. Aussi avons-nous contracté une grande dette de gratitude envers ce lutteur de tous les jours.

Tous ne peuvent pas se donner complètement à cette oeuvre comme l'a fait M. Marion, mais nous avons tous notre part à faire envers les deux causes qui lui furent si chères: la religion et l'éducation.

Aussi, lorsque le 4 février dernier, ce vaillant champion de nos écoles disparut soudainement, l'Exécutif de l'Association d'Education me demanda de le remplacer à la présidence du Comité d'Enquête, j'ai cru qu'il était de mon devoir d'en accepter la charge.

Le Comité d'Enquête se compose des membres suivants: le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., le Dr P.-E. LaFlèche et Me Alfred Monnin.

Voici un bref aperçu du travail de ce comité durant les deux dernières années écoulées:

1. Ecoles séparées de Holy Cross, Précieux-Sang et St-Alphonse:

Le Comité étudia sérieusement les problèmes des écoles séparées de Norwood et d'East Kildonan. Ces écoles furent reconnues comme écoles publiques durant l'année 1953-54. Les écoles de Holy Cross, Précieux-Sang et St-Alphonse reçurent donc des octrois scolaires durant une année. C'était un essai qui ne se fit pas sans heurt. En mai dernier, on crut bon de résilier les contrats et de revenir au statut d'écoles séparées.

2. Obtention d'augmentation de salaires:

C'est à la suite de pourparlers avec le syndic officiel qu'une dizaine de religieuses enseignant sous son administration reçurent une augmentation de salaire. Le Comité continue et continuera à faire tout en son pouvoir pour obtenir un salaire plus équitable à ces institutrices.

3. Règlements de difficultés avec l'inspecteur au sujet de l'enseignement du français dans nos écoles:

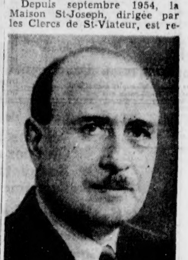
Dans quelques vingt écoles, les instituteurs eurent à subir des désagréments de la part de l'inspecteur du Département d'Education. Le Comité d'Enquête est intervenu à chaque fois, soit pour conseiller à l'instituteur d'agir avec plus de prudence, soit pour rencontrer les autorités gouvernementales et demander que celles-ci donnent des directives à leurs inspecteurs pour qu'ils agissent avec plus de circonspection et respectent les droits des parents.

4. Octroi de $6,000 pour construction de l'école Chèvrefils:

Grâce aux nombreuses démarches faites par M. J.-A. Marion aux Départements d'Education et des Mines et Ressources naturelles, le Comité a pu obtenir un octroi spécial de $6,000 pour la construction d'une école où 50 enfants de langue française ne recevaient à peu près aucune instruction.

5. Fusion de la Maison St-Joseph et de l'école Otterburne Centre:

Depuis septembre 1954, la Maison St-Joseph, dirigée par les Clercs de St-Viateur, est reconnue comme école publique. On y enseigne les grades VIII à XII inclusivement. Cette école recevra cette année des octrois au montant de $8,850.00. C'est dû en grande partie au travail de votre Comité d'Enquête.



M. Pierre Reimbault

6. Nomination d'un inspecteur de langue française:

Nous avons déjà vu le ministre de l'Education, M. Miller, à ce sujet et nous avons l'espoir que nous pourrons faire nommer un des nôtres à la prochaine vacance dans l'inspectorat.

7. Aide aux commissions scolaires:

Aide dans la vente des débentures, explications de la loi scolaire, arbitrages dans les divergences d'opinion entre les commissions scolaires et les contribuables, voilà encore du travail de ce comité.

8. Délégations auprès des autorités gouvernementales:

Dans un article paru dans **La Liberté et le Patriote**, le 18 septembre dernier, le R. P. Directeur vous disait, et je cite: "L'Association d'Education espère que ses 35 années de travail obscur mais efficace aboutiront, dans un avenir rapproché, à une amélioration de l'enseignement du français dans tous les grades et non pas seulement dans les classes supérieures". C'est cette tâche que le Comité d'Enquête a assumée et, avec l'aide de Dieu, qu'il entend continuer "jusqu'au bout".

Toutes ces difficultés ne se règlent pas toujours facilement. Il faut d'abord prendre les renseignements nécessaires, étudier les versions quelquefois contradictoires, préparer son plan d'action, solliciter une ou plusieurs entrevues avec le ministre de l'Education, user de beaucoup de diplomatie, revenir à la charge, demander et demander encore.

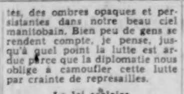
Il me fait plaisir de vous dire que nos relations avec le Ministère de l'Education sont excellentes. Nous sommes toujours reçus avec courtoisie et le Ministère reconnait votre Association d'Education sinon officiellement, du moins officieusement, comme une force qu'il ne peut ignorer.

Mesdames et messieurs, je vous propose l'adoption de ce rapport.

Pierre RAIMBAULT, prés.

Rapport du R. P. G. Belcourt, s.j.

L'an dernier, j'avais 72 écoles dans mon territoire d'inspection. Ces écoles comprenaient 6,700 élèves dont 4,509 catholiques de langue française, 1,461 catholiques de langue anglaise et 722 non-catholiques de diverses langues. Ces chiffres représentent sur l'année 1952, date du dernier congrès, une augmentation de 382 catholiques de langue française et 672 catholiques de langue anglaise; par contre, une diminution de 259 non-catholiques. Au total: une augmentation de 803 élèves. Des 4,500 élèves de langue française, une centaine ne reçoivent aucun enseignement français; environ 200 suivent un programme mitigé et 4,200 étudient le programme intégral de l'Association d'Education.



Le R. P. G. Belcourt, S.J.

Ombres et lumières

De ces chiffres, je désire dégager quelques conclusions et faire ressortir, dans le tableau vivant de nos écoles, les ombres et les lumières, car il y a les deux: les côtés brillants qui nous réjouissent et les côtés sombres qui nous stimulent et parfois nous lassent.

Dieu merci, les secteurs scolaires qui remportent des succès marqués sont nombreux. Je mentionne entre autres le concours de français, l'Ecole Normale, les concours littéraires, les concours de diction, la librairie et nos cercles pédagogiques.

Le concours de français

Les candidats au concours de français nous présentent un graphique toujours croissant: en 1948, ils étaient 3,149; en 1952, ils étaient 4,300 et, en 1954, ils sont 4,923, soit une augmentation de 623 en ces deux dernières années et de 1,774 en six ans. Ces statistiques sont déjà encourageantes en elles-mêmes. Le plus réconfortant c'est que le concours est un événement d'importance au Manitoba. Chaque printemps, il remue profondément notre monde scolaire et il fait de nos écoles des ruches actives de vie française et de patriotisme pratique. Il éveille l'attention; il intéresse vraiment nos enfants. En mai dernier, une enfant de nos écoles se voyait offrir un beau voyage à Hamilton et Niagara, toutes dépenses payées et des honneurs dramatiques par surcroît. Quelle aubaine pour un enfant . . . et même pour un adulte! Mais c'était l'époque du concours et elle ne voulait pas le manquer pour tout au monde. Il fallut s'arranger pour que son concours ait lieu. Et voilà pourquoi, entre deux représentations dramatiques, dans un hôtel de luxe, une petite fille écrivait son concours en pays étranger au même moment que nos 5,000 élèves du Manitoba français. Cet exemple me semble révélateur et il donne une idée de l'effet profond que produit le concours, d'année en année, dans l'âme de nos enfants. Il les marque pour la vie.

Ecole Normale

L'Association d'Education a poursuivi depuis quelques années un recrutement très intense afin d'obtenir plus de candidats à l'Ecole Normale et ainsi combler les vides regrettables dans nos écoles françaises. Ses efforts se sont avérés fructueux. Nous avions 35 normaliens en 1948, 40 en 1950 et 46 en 1952. En 1953, les candidats canadiens-français atteignaient le chiffre de 66 et, cette année, 70. La relève est maintenant assurée.

Depuis deux ans, nous avons un professeur de français à l'Ecole Normale. Il y donne avec brio et avec succès des cours très appréciés.

Concours littéraires

Trois fois par année, un concours littéraire est organisé par le **Bulletin des Instituteurs** pour les grades supérieurs. Ces concours n'atteignent qu'un petit nombre d'élèves, peut-être 200 ou 300. Et pourtant, ils sont d'une valeur inestimable. Ils ont affiné le style de nos plus brillants élèves et ils ont contribué, plus qu'on ne saurait croire, à nous créer une élite littéraire. Il est d'une extrême importance que nos meilleurs élèves dépassent la médiocrité et atteignent à la véritable culture française. C'est assez dire la valeur de ces concours.

Concours de diction

Les concours de diction viennent à peine d'être lancés et ils ont déjà pris une envergure et un éclat remarquables. Les candidats manifestent d'année en année plus de fini dans leur diction, une articulation plus nette et des tons plus naturels: toutes choses qui donnent du lustre et du prestige à la belle "parlure" française. Il faut ajouter que ces concours trouvent un écho dans toutes les écoles et stimulent le bon parler français partout Et comme nous en avons besoin!

La librairie

Je veux vous dévoiler, ou plutôt vous rappeler, un petit miracle. Je devrais dire un grand miracle. Nous avons enfin une librairie. Cinq années de suite, nous avons solennellement promis aux écoles une librairie et des manuels scolaires à temps. Chaque fois, ce fut une fausse promesse, sinon un mensonge. Enfin, cette année, c'est vrai. Nous l'avons notre librairie avec des manuels scolaires nombreux et à temps, des livres de lecture attrayants et instructifs en abondance. C'est une des belles réalisations de ces dernières années et j'en rends grâces à qui de droit.

Cercles pédagogiques

Pendant longtemps, un seul cercle pédagogique existait au Manitoba français: celui de St-Boniface. Depuis trois ans, toutes nos écoles se sont organisées en 15 cercles pédagogiques régionaux.

Ils sont tous affiliés à la grande Association manitobaine des Instituteurs, mais ils gardent leur pleine autonomie, ils groupent exclusivement les instituteurs de langue française et les délibérations se tiennent en français. Nos cercles manifestent une vitalité surprenante. Trois ou quatre fois par année, les instituteurs de chaque région se réunissent, discutent leurs problèmes scolaires et perfectionnent leur culture professionnelle. Bientôt, nous l'espérons, ils pourront exercer au sein de l'Association manitobaine une salutaire influence. C'est l'Association des Instituteurs de langue française qui a le mérite de cette organisation. Elle a aussi à son crédit la très difficile tâche de soutenir le **Bulletin des Instituteurs.** De nos jours, les revues tombent par dizaines, faute de revenus ou de collaborateurs. L'Association des Instituteurs soutient vaillamment sa revue, malgré les perpétuels déficits et les nombreuses complications.

Ombres

Nos oeuvres d'enseignement se sont donc maintenues et elles ont progressé. Cette remarque semble banale, mais elle est loin de l'être si l'on considère dans quelles difficultés extrêmes ces oeuvres scolaires se sont développées. Car il y a des difficultés, des ombres opaques et persistantes dans notre beau ciel manitobain. Bien peu de gens se rendent compte, je pense, jusqu'à quel point la lutte est ardue parce que la diplomatie nous oblige à camoufler cette lutte par crainte de représailles.

La loi scolaire

L'obstacle majeur au progrès du français, c'est encore sans aucun doute la loi scolaire spoliatrice qui prohibe le français, résolument et absolument, aux grades 1, 2, 3, 4, 5, 6. Je rappelle, une fois encore, cet obstacle parce qu'il est formidable et que les conséquences sont plus désastreuses qu'on ne saurait le dire.

A cause de cette loi, nous perdons nos écoles isolées et, même dans nos centres homogènes, beaucoup de nos enfants s'anglicisent à vue d'oeil. Par centaines, "centaines" au pluriel, des enfants au nom français n'apprennent plus le français et d'autres centaines ne le parlent même plus. Le français, mal connu ou mal parlé, devient un objet de mépris pour un grand nombre d'entre eux.

A cause de cette loi encore, nos maîtres doivent subir des tracasseries incessantes, des menaces et des insultes qui établissent dans nos écoles une atmosphère de gêne, de crainte malsaine et, en beaucoup d'endroits, un règne de terreur. Je pourrais vous citer par vingtaines des exemples de brimades humiliantes. Nos institutrices canadiennes-françaises et catholiques, entourées d'élèves canadiens-français et catholiques, sont constamment aux aguets si elles ont à dire quelques mots de français en classe; et si, à ces moments, quelqu'un frappe à la porte, c'est la panique: on tremble comme des criminels. Ne nous faisons pas d'illusions, c'est l'exacte vérité.

En ces conjonctures, ne soyons pas trop surpris ni trop scandalisés quand nos institutrices nous quittent pour aller chercher ailleurs la paix avec de meilleurs salaires. C'est pour nous une douloureuse saignée, mais elle est presque inévitable.

Nous devons admirer d'autant plus les instituteurs qui, malgré tout, restent dans nos écoles, enseignent à longueur d'année les trois programmes avec des salaires inférieurs et le tremblement par-dessus le marché. Ces instituteurs ont sûrement compris qu'il y a une sainte folie de la croix et un meilleur monde de l'autre côté.

Vous croyez peut-être que j'ai exagéré. Mais non. J'ajoute au contraire que cette atmosphère de crainte est si déprimante qu'elle déborde de nos écoles et qu'elle nous paralyse nous-mêmes qui ne sommes pas en tutelle, à tel point que nous sommes mal à l'aise et aux aguets en discutant ces vérités même en ce cercle si intime de Canadiens français catholiques. En tout cas, cette situation souligne le contraste violent qui existe ici au Manitoba entre le groupe canadien-français, le plus vaillant que je connaisse au pays, et la loi scolaire, la plus barbare de toutes les constitutions provinciales du Canada. A l'est et à l'ouest, en Saskatchewan et en Alberta comme en Ontario, le français est permis. Mais pas au Manitoba. Je vous avoue que la situation me semble dangereuse, intenable et insensée.

Droits des parents

En l'an de grâces 1954, le français est un proscrit et un criminel dans les écoles manitobaines.

Le français est une langue officielle du Canada; ça ne compte pas. Les parents veulent le français pour leurs enfants; on s'en moque. Les lois les plus élémentaires de la pédagogie et de la psychologie exigent que l'on parle pour se faire comprendre, que l'on s'adresse aux enfants dans la langue qu'ils savent et non pas dans celle qu'ils ignorent. C'est le contraire que l'on fait dans nos écoles.

On permet l'enseignement de toutes sortes de choses aux grades primaires. On encourage le découpage, le coloriage, le tricotage et le bricolage. Mais le français voulu par les parents, c'est tabou; le français voulu par le bon sens, par la constitution, par le droit naturel, on le prohibe, on le honnit, on le pourchasse.

Réaction nécessaire

J'ai souligné cette situation assez vigoureusement, mais pas plus qu'il ne faut. Je le fais pour plusieurs raisons. Les voici. Notre plus grand mal serait de nous endormir sur le bord du précipice. Notre situation actuelle est anormale et il ne faut pas s'habituer à la croire normale. Nos droits perdus, il faut les recouvrer. On nous a enlevé injustement un jour notre citadelle de la culture française; cette citadelle nous appartient encore et il faut essayer de la reprendre. C'est toute la question de la culture française qui est en jeu; c'est aussi, indirectement mais sûrement, la cause de notre foi qui est intéressée.

En attendant cette reconquête de nos droits, il ne siérait pas de nous éterniser en vaines lamentations. Faisons notre part et plus que notre part. Les circonstances nous forcent à être énergiques, sinon héroïques; il ne faut pas nous dérober à la tâche. Que notre heure de français soit une heure alerte, heureuse, intense. Que nos écoles deviennent, ou restent, les meilleures au Manitoba. Donnons au français tout le lustre et tout le prestige qui lui revient: la première place toujours. En pratique, que nos écoles et notre matériel scolaire soient à la page. Que nos bibliothèques scolaires françaises regorgent de beaux livres attrayants, alléchants et instructifs. Que l'on donne à nos vaillants lauréats du concours de français des prix nombreux et riches, sans lésiner, avec joie et fierté.

En attendant des jours meilleurs — nous les attendons bientôt — chantons encore dans nos écoles que "Dieu protège la reine" avec l'espoir qu'elle nous protège elle aussi au plus tôt. Arborons le drapeau du fair-play britannique dans l'attente qu'il nous apportera dans ses plis une juste mesure d'équité avant la fin du monde.







Rapport de M. l'abbé H. Perron

Depuis le congrès de 1952, deux prêtres ont visité le district que je viens d'hériter. Avant sa nomination à Prince-Albert comme recteur au collège Notre-Dame, l'abbé Maurice Deniset-Bernier a visité en 1952-53 avec beaucoup de savoir-faire et de dévouement, toutes les écoles sous sa juridiction. Durant 1953-54, nos écoles ont été visitées par un homme d'expérience dans ce domaine: l'abbé Arthur Marchildon. L'abbé Marchildon occupe maintenant un poste identique en Saskatchewan. Il est connu là-bas sous le nom de visiteur du Nord. Je me permets de le remercier de m'avoir légué un district qui, même après ce remue-ménage, est plein d'espoir et augure bien pour l'avenir. Il faut se souvenir cependant qu'en éducation la discontinuité n'assure jamais le progrès Mais grâce au zèle et à l'expérience de M. l'abbé Marchildon, je suis convaincu, par les constatations que j'ai pu faire depuis septembre, qu'il a accompli l'oeuvre qu'on attendait de lui.



M. l'abbé H. Perron

Géographie

Les régions que m'ont léguées mes prédécesseurs peuvent être désignées en général comme suit: toutes les écoles bilingues du diocèse de Winnipeg, sauf celle du Sacré-Coeur et deux régions dans le diocèse de St-Boniface — la région connue sous le nom de la Montagne et celle du Sud-Est — de Lorette à Woodridge, et les écoles des garçons de St-Boniface: le Jardin Langevin et l'école Provencher.

Statistiques

L'an dernier l'abbé Marchildon a visité 106 écoles. Par ce fait, l'Association a rendu service à 5,750 élèves catholiques.

Répartition des élèves:

catholiques	5,750
non-catholiques	483
de langue française	4,713
d'autres langues	1,037

Il y avait donc 6,233 élèves dans mon district.

Festival de la Bonne Chanson

Depuis que l'Association a inauguré et soutenu de ses deniers le festival de la bonne chanson, sous l'habile et dévouée conduite du R. P. Martial Caron, S.J., pour la première fois l'an dernier nos chants ont retenti avec majesté et brio hors de la métropole manitobaine.

C'est à Somerset que se passa cet inoubliable et historique festival auquel participèrent tous les centres français des environs. Je crois qu'il faut souligner à ce congrès l'importance et la place que doit prendre cette forme active et entraînante du français dans notre marche vers la conquête de nos droits. Le stimulant que ce festival a créé chez les instituteurs et élèves ne peut être évalué à sa juste valeur. Cependant, je crois pouvoir dire que dorénavant tous les élèves de la région de la montagne auront à coeur l'étude d'une langue qui se chante avec tant de majesté. Un festival, comme un concours, a son importance dans l'étude de Sa Majesté la langue française. Je formule le voeu que l'on répète ce coup de maître dans une autre région de la province qui, à cause de sa situation géographique a besoin de s'illustrer et de briller comme récompense à son héroïque effort.

Nos instituteurs et nos besoins

Si nous considérons le nombre d'instituteurs catholiques et français qui, chaque année, suivent les cours à l'Ecole Normale de Tuxedo, nous nous étonnons à bon droit de ce que nous manquions encore d'instituteurs pour nos écoles. Les principales raisons sont les suivantes cette année:

1. En France — L'éducation des enfants de nos militaires qui font l'occupation en Europe demande qu'on donne à ces enfants une éducation bilingue. Voilà pourquoi au moins 6 de nos institutrices sont parties pour la France en septembre. Or, ces 6 institutrices enseignaient dans nos centres déjà depuis plusieurs années avec beaucoup de succès. Leur départ a donc créé un vide qu'il a fallu combler.

2. Vers le Nord — A la suite d'une propagande intense, d'un problème moral, d'un salaire plus élevé et d'un reste d'esprit d'aventure, au moins une vingtaine de nos jeunes instituteurs et institutrices enseignent dans les écoles indiennes unilingues du Grand Nord. Je ne veux pas blâmer ces recruteurs de s'adresser à nos jeunes professionnels français, car connaissant leur dévouement et leur foi profonde, ils assurent par là la formation religieuse de leurs ouailles. Mais ces jeunes aventuriers ont, à mon avis, contracté une dette envers leurs propres institutions, leurs paroisses et leurs parents. C'est pourquoi je crois qu'en justice ces jeunes professionnels devraient considérer d'abord nos centres français et leurs besoins plutôt qu'une école où le français ne s'enseigne pas.

3. En Saskatchewan — Plusieurs de nos jeunes institutrices nous ont quittés pour des écoles françaises de la Saskatchewan. La Saskatchewan a certainement un besoin immédiat d'instituteurs français pour sa survivance.

Voeux

En terminant ce court rapport, incomplet sans doute étant donné la brièveté de mon expérience dans ce domaine, je voudrais formuler quelques voeux:

1. L'émigration de nos professeurs a pour cause première l'appât d'un salaire plus élevé. Je suggère donc aux commissions scolaires de se mettre à l'étude et d'adapter au plus tôt une échelle de salaire équitable.

2. De favoriser un équipement moderne dans nos écoles, en ce qui concerne les pupitres des élèves, les vestiaires et l'éclairage.

3. D'augmenter les livres des bibliothèques françaises.

4. Que l'on s'occupe d'une manière toute spéciale des groupements français qui sont plus ou moins éloignés du centre de rayonnement de notre Association. Car ce qui est en train de s'accomplir en Ontario dans les régions de Fort Frances et de Windsor menace de se réaliser au Manitoba.

Rapport du Comité de Fonctionnement Scolaire

J'ai l'honneur de vous présenter ce rapport qui est une vue d'ensemble du travail qu'accomplit le Comité de Fonctionnement scolaire. Voici en quoi il consiste:

1. La revision du programme d'études.
2. L'organisation du concours de français.
3. Le concours de diction.
4. Le festival de la chanson française.

Depuis le dernier congrès de l'Association d'Education en octobre 1952, notre comité a tenu 27 réunions dont 7 furent consacrées à la revision du programme d'études.

Cette revision consiste à faire les changements qui s'imposent dans le programme. L'étude de chaque sujet doit être coordonnée et suivie afin que l'élève puisse couvrir toute la matière durant son cours d'études.

Il faut donc que les nouveaux manuels soient étudiés soigneusement avant de décider si nous pouvons accepter un nouveau texte dans un grade en particulier ou changer toute la série dans les différents grades. Ce travail demande nécessairement un grand nombre de réunions, une correspondance suivie avec les instituteurs à qui nous soumettons les nouveaux manuels, et aussi avec les éditeurs qui, bien souvent, nous envoient ces manuels, tranche par tranche, en attendant que le texte en question soit terminé et mis sur le marché. Il est entendu que nous devons tenir compte des suggestions du personnel enseignant.

Cette année, trois séries de manuels d'Histoire du Canada ont été mises à l'essai dans les grades intermédiaires de six écoles. Les instituteurs qui ont bien voulu accepter d'employer ces nouveaux manuels dans leur classe feront rapport au Comité de Fonctionnement scolaire à la fin de l'année. Le Comité devra alors décider si nous devons accepter ou rejeter ces nouveaux textes.

Les changements au programme d'études deviennent encore nécessaires quand certains manuels ne sont plus réédités. C'est pour cette raison que nous avons dû changer celui de la grammaire des grades VII et VIII.

C'est là le seul changement au programme cette année.

Concours de français

L'organisation du concours de français est une des tâches principales du Comité de Fonctionnement scolaire.

Le Comité doit s'occuper d'abord à la préparation des questions. Dès le mois de novembre, nous invitons un groupe d'instituteurs à préparer des séries de questions sur les différentes matières du programme. Nous nous basons sur l'expérience et le succès obtenu par ces instituteurs ainsi que sur le rapport des visiteurs.

Ces questionnaires sont soumis au Comité de Fonctionnement scolaire qui étudie, revise, transforme et décide définitivement des questions qui seront finales.

Onze réunions de deux heures chacune ont été consacrées à la revision des questions du concours.

Notre comité doit aussi en organiser la correction. Plus de 150 instituteurs sont invités chaque année à venir passer deux fins de semaine à St-Boniface pour corriger plus de 4,000 copies.



Mlle Léonie Guyot

La correction se fait par groupes sous la direction de chefs d'équipes. Les directives sont données, les clefs sont préparées et la répartition des sujets à corriger est faite.

Le Comité profite de cette occasion pour remercier bien sincèrement tous ceux qui se sont si généreusement dévoués à la revision du programme et à la correction du concours.

Concours de diction

Le but de ce concours est de développer une meilleure diction chez nos enfants ainsi qu'une plus grande facilité de s'exprimer devant un auditoire.

Nous avons un choix de saynètes, de récitations et de lectures à haute voix. Toutes les écoles françaises sont invitées à participer au concours de diction.

En 1953, 13 paroisses y prirent part. En 1954, 16 paroisses répondirent à l'invitation.

La première élimination se fait dans les paroisses et les meilleurs candidats sont invités aux semi-finales où ils doivent s'exécuter devant un groupe de juges compétents. Les élèves qui ont conservé le plus grand nombre de points sont enfin appelés aux finales tenues à St-Boniface durant le congrès de Pâques. Des trophées et des prix sont décernés aux gagnants. Lors de notre premier grand concours de diction en 1953, nous déplorions le fait que très peu de garçons figuraient au programme. Aux finales de 1954, sur un total de 54 concurrents, nous avions 24 filles et 30 garçons.

Le Comité espère que le nombre de concurrents ira toujours grandissant et que cette nouvelle initiative portera beaucoup de fruits.

Festival de la chanson française

Bien que le festival de la chanson française relève du Comité de Fonctionnement scolaire, tout le mérite en revient au R. P. M. Caron, S.J. A ce sujet, on se rappelle les paroles élogieuses de S. E. le cardinal P.-E. Léger lors du congrès de l'Acelf en août 1953, lorsque ce choeur de 200 voix chanta devant un auditoire de 4,000 personnes.

Cette année, en plus du festival annuel tenu au théâtre Playhouse, à Winnipeg, le R. P. Caron tenta un nouvel essai et organisa un festival régional à Somerset, connu sous le nom de festival de la montagne. Partout, il rencontra de l'enthousiasme, de la bonne volonté et une grande collaboration. Ce fut un succès.

Les programmes des années 1953 et 1954 furent irradiés sur les ondes de Radio-Canada à l'émission "Tour de chant".

C'est le voeu du Comité de Fonctionnement scolaire que le R. P. Martial Caron puisse nous revenir pour continuer dans toutes les régions du Manitoba français la belle oeuvre d'initier notre petit peuple écolier à la beauté de nos belles chansons françaises.

La Librairie Catholique Fides

Ce rapport ne serait pas complet sans parler de notre librairie. Depuis longtemps déjà, le besoin d'une librairie française se faisait sentir au Manitoba. Notre population écolière ne pouvait pas facilement se procurer une lecture saine, intéressante et instructive.

En avril dernier, Fides de Montréal accepta de prendre charge de la modeste petite librairie que nous avions dans le sous-sol de la basilique et d'en faire une succursale de sa maison.

Cette nouvelle fut reçue avec beaucoup de joie parmi tous ceux qui s'intéressent à la culture intellectuelle de nos jeunes.

Il faut dire ici que le travail de préparation à l'établissement de cette librairie est dû en grande partie à l'effort tenace et généreux du R. P. Joseph Gendron, S.J.

A la suite d'une enquête auprès d'un groupe d'étudiants, le R. P. Gendron confirma ce que nous savions, hélas, depuis longtemps, que nos jeunes lisaient très peu! C'est alors qu'il se mit à l'oeuvre et, avec une ardeur sans relâche, il travailla ferme à améliorer cette situation.

Aujourd'hui, le Comité de Fonctionnement scolaire est heureux de lui exprimer sa plus profonde gratitude.

Léonie GUYOT, prés.



Me Alfred-M. Monnin, président du Comité d'Organisation et de Finances de l'Association, a présenté le rapport dudit comité, lequel est publié en page 6.

Campagne financière de la Société nationale de l'Assomption

MONCTON, N.-B. — Le comité de finance chargé de recueillir et d'administrer les argents de la Société nationale l'Assomption vient de décider qu'une grande campagne financière aura lieu le dimanche 31 octobre, avec un objectif de $50,000 pour cette seule journée. Il s'agit d'une campagne populaire, auprès de chaque famille française habitant les diocèses de Moncton, Bathurst, Edmundston et Yarmouth, ainsi que l'Ile du Prince-Edouard. Le comité s'attend que chaque famille se fera un devoir de contribuer au moins $1,000 pour cette noble cause.



Le bruit sourd des vagues qui viennent se briser sur le rivage de la Nouvelle-Ecosse, accompagné des vers du poème maritime d'Eileen Cameron, tel est le thème familier qui ouvre le programme "Harmony Harbour" sur le réseau de Radio-Canada depuis plusieurs années. Le programme commencera sa huitième saison bientôt. L'émission, qui nous parvient d'Halifax, le centre maritime de l'est du Canada, met en vedette le Quatuor des Arcadiens.

Le Club des 100 . . .

(Suite de la première page)

TROISIEME LISTE

RR. PP. Jésuites, Collège St-Boniface	50.00
M. l'abbé E. Levesque, commandant d'escadre CARC	50.00
M. le magistrat Henri Lacerte, St-Boniface	25.00
M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, Notre-Dame de Lourdes	25.00
Le plan de semences Roch Vuignier, Notre-Dame de Lourdes	25.00
M. Joseph Bazin, Notre-Dame de Lourdes	25.00
M. Meinrad Roch, Notre-Dame de Lourdes	25.00
M. Pierre Charrière, cultivateur, Notre-Dame de Lourdes	25.00
M. Marcel Boulic, prop., Crémerie N.-D. de Lourdes	25.00
M. Arthur Leclerc, prop., Pharmacie Leclerc, 354, rue Marion, St-Boniface	25.00
Dr A.-E. Bourgeois, dentiste, Clinique St-Boniface	25.00
M. Z. Audette, cultivateur, Otterburne	25.00
M. Aurèle Desaulniers, marchand, Ste-Elisabeth	25.00
Dr A.-C. Laurin, dentiste, 141, ave Provencher, St-Boniface	25.00
M. l'abbé A. Boulet, curé de la basilique, St-Boniface	25.00
M. Clément Lachance, cultivateur, St-Eustache, Man.	25.00
M. Antoine Préfontaine, cultivateur, St-Pierre, Man.	25.00
M. J.-Hilaire Lachance, cultivateur, St-Eustache, Man.	25.00
M. Albany Gallant, marchand, Letellier, Man.	25.00
Anonyme, Lorette, Man.	25.00
MM. Jean et Louis Préfontaine, prop., Pharmacie Préfontaine, 243, rue Marion, St-Boniface	25.00
Dr R.-A. Jacques, médecin-chirurgien, Clinique St-Boniface	25.00
M. Léopold-A. Girard, cultivateur, Elie, Man.	25.00
RR. PP. Trappistes, St-Norbert, Man.	25.00
Noviciat des RR. PP. Oblats, St-Norbert, Man.	25.00
Dames de Ste-Anne, St-Norbert	25.00
M. J.-A. Ritchot, St-Norbert	25.00
M. Eugène Tellier, St-Norbert	25.00
Dr J.-M. Huot, médecin-chirurgien, Clinique St-Boniface	25.00
M. A. Perreault, Somerset, Man.	25.00
M. F.-B. Vrignon, marchand, Woodridge	25.00
M. Fernand Viau, M.P., député de St-Boniface, St-Boniface	25.00
MM. Karl Kandel et Alfred Landry, prop., St. Boniface Hotel	25.00
Dr Léonard Marcoux, médecin vétérinaire, Morris, Man.	25.00
M. A.-O. Beaudry, marchand général, South Junction, Man.	25.00
Dr R.-L. Gendreau, médecin-chirurgien, directeur de l'Hôpital Ste-Rose, Ste-Rose, Man.	25.00
M. l'abbé Ovila Moquin, curé de Mariapolis	25.00
MM. Joseph et Frank Van Belleghem, Hôtel Tourist, St-Boniface	25.00
M. Jules-A. Couture, gérant, Western Canada Fur Pool Ltd., Winnipeg	25.00
M. Josaphat Doyon, marchand général, Bruxelles, Man.	25.00

★ ★ ★

DEUXIEME LISTE

Les Clercs de St-Viateur, Otterburne, Man.	100.00
M. Yvonic Guyot, propriétaire de Nick's Tire Shop, Brandon	25.00
M. C.-E. Huot, de Chez Huot, 200, ave Provencher, St-Boniface	25.00
M. J.-A.-M. de la Giclais, 322, rue Main, Winnipeg	25.00
M. Laurent Desjardins, gérant du Salon mortuaire Desjardins, 138, boulevard Dollard, St-Boniface	25.00
Dr Paul L'Heureux, directeur médical de l'Hôpital St-Boniface	25.00
Dr G. Letienne, spécialiste pour la vue, 601, édifice Medical Arts, Winnipeg	25.00
MM. Joseph et Lucien Chaput, marchands, 300, rue Hamel	25.00
Dr Clément Lavoie, médecin-chirurgien, 641, rue Langevin	25.00
Dr G. Normandeau, médecin-chirurgien, 155, ave Provencher	25.00
M. Claude Buffet, agent d'immeubles, 302, édifice McIntyre	25.00
M. l'abbé Antoine d'Eschambault, curé de St-Emile	25.00
M. J.-B. Lalonde, 620, rue Aulneau, St-Boniface	25.00
M. l'abbé Mastaï Mireault, 5, Claydon Drive, St-Vital	25.00
L'Union Nationale Métisse, St-Boniface	25.00
La Société d'Enseignement Postscolaire, St-Boniface	25.00
Anonyme, St-Boniface	25.00
Emile-L. Bouveron, entrepreneur peintre-décorateur, 900, rue Sherburn, Winnipeg	25.00
Max Seipp, propriétaire, St. Boniface Hardware	25.00
Jean Boux, vice-président, Supercrete Ltd., St-Boniface	25.00
J.-Ernest Dumas, secrétaire-trésorier, Supercrete Ltd., St-Boniface	25.00
Georges Giguère, propriétaire, Aroline Boat Co., St-Boniface	25.00
J.-E. DeGagné, représentant commercial des postes CFRG et CFNS, St-Boniface	25.00
Chapelle funéraire P. Coutu, 156, rue Marion, St-Boniface	25.00
R.-J. Stanners, optométriste, 141, ave Provencher, St-Bon.	25.00
Mgr Clovis Paillé, P.D., V.G., curé de Ste-Agathe	25.00
Dr J.-H. Boucher, médecin-chirurgien, St-Jean-Baptiste	25.00
M. l'abbé U. Forest, curé de St-Norbert	25.00
Dr Maurice Gydé, médecin-chirurgien, St-Pierre-Jolys	25.00
Anonyme, Letellier, Man.	25.00
Dr Réginald Champagne, médecin-chirurgien, Elie, Man.	25.00
M. l'abbé E. Lavoie, curé de Somerset	25.00
M. Laurier Régnier, avocat, 216, édifice McIntyre	25.00
M. Maurice Arpin, avocat de l'étude légale Greenberg et Arpin, 457, rue Main	25.00
M. Jos. Mireault, commerçant de chaussures en gros, 2ème étage, 431, rue Main	25.00
M. Herménégilde Parent, prop., Pinewood Hotel, Powerview, Man.	25.00
M. J.-L. Carel, St-Claude	25.00
Dr Hubert Delaquis, médecin-chirurgien, Notre-Dame de Lourdes, Man.	25.00

★ ★ ★

PREMIERE LISTE

S. Exc. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface	$50.00
S. Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg	25.00
S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Bon.	25.00
L'hon. Edmond Préfontaine, député de Carillon, ministre des Affaires municipales et secrétaire provincial	50.00
Assemblée générale Taché, des Chevaliers de Colomb	50.00
Monnin, Grafton, Deniset & Dowhan, avocats, édifice Banque Canadienne Nationale, Winnipeg	50.00
M. A.-H. Côté, de la Western Paint Co. Ltd., 521, rue Hargrave, Winnipeg	50.00
M. Joseph Rodrigue, de la Toupin Lumber & Fuel Co. Ltd.	25.00
M. Charles Dufault, de la Dufault Sheet Metal & Retinning Co. Ltd.	25.00
M. Pierre Raimbault, de la Cusson Lumber Co. Ltd.	25.00
M. Emile Couture, de la Couture Motors, St-Boniface	25.00
M. Robert Bockstael, de la Bockstael Construction Ltd.	25.00
Dr Henri Guyot, 580, rue Aulneau, St-Boniface	25.00
M. Geo.-P. Jessop, gérant, Banque Canadienne Nationale, Winnipeg	25.00
Eagle Bus Lines Ltd., transport d'autobus, 166, ave Provencher, St-Boniface	25.00
M. Guy Morier, gérant de la St. Boniface Creamery (Medo-Land)	25.00
M. Roland Couture, gérant de CKSB, St-Boniface	25.00
MM. Henri et Arthur d'Eschambault, agents de voyage et d'assurances, St-Boniface	25.00
M. Rosaire Corbeil, entrepreneur général en construction	25.00
MM. Victor et Théophile Marius, marchands en gros de tabac et confiserie	25.00
Labossière et Fils, garagistes, 353, avenue Provencher, St-Boniface	25.00
Lafrenière et Fils, ferblantiers, 97, rue Knudson, St-Boniface	25.00
Dr P.-E. LaFlèche, dentiste, 906, édifice Boyd, Winnipeg	25.00
M. Gene Gauthier, photographe, 489, rue Giroux, St-Bon.	25.00
M. Edmond Brodeur, M.A.L., député de La Vérendrye, St-Adolphe	25.00
L'hon. juge J.-Thomas Beaubien, juge de la Cour du banc de la Reine, Winnipeg, Man.	25.00
M. l'abbé M. Sabourin, CARC, McDonald, Man.	25.00
M. Gildas Molgat, M.A.L., député de Ste-Rose, Ste-Rose	25.00
M. Roger Teillet, M.A.L., député de St-Boniface	25.00
M. René Jutras, M.P., député de Provencher, Letellier, Man.	25.00
La Librairie Fides, St-Boniface	25.00
Dr A.-G. Dandenault, 415 Medical Arts, Winnipeg	25.00
M. Louis Bétournay, avocat-notaire, St-Boniface	25.00
L'hon. sénateur A.-L. Beaubien, St-Jean-Baptiste, Man.	25.00
M. John Gordon, 619, rue Langevin, St-Boniface	25.00
Le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., Winnipeg	25.00

C. S. B.

Le Coin du Collège

VOL. XXXVIII—No 2

Vingt-huit ans

Le Coin du Collège est tout à la joie de vivre. Il est dans la force de l'âge, il affirme crânement ses vingt-huit ans. Le Coin continuera de sourire, de taquiner, de citer des noms, des exploits, des bouts de poème; il voudrait faire plaisir à tous ses lecteurs, ne blesser personne et parler, à tous ceux qui le scrutent, du petit élémentaire comme du grand finissant, du petit frère et aussi du charmant cousin, pourquoi pas?

Une ferveur nouvelle a gagné la nouvelle équipe, séduite par un essai de formule. La rédaction du Coin est confiée à tour de rôle à quatre classes. Les Finissants vous présentent aujourd'hui leurs papiers: ils sont signés: Robert Blain, André Forest, Jean Gisiger. Vous lirez bientôt ceux de la Philo II: Jean-Louis Rocan, Fernand Dumaine, Paul Boisjoli. Le 15 octobre vous apportera les nouvelles de Joseph Desrosiers, Denis Godard, Ubald Laurencelle, de Rhétorique. Les jeunes universitaires, Jean-Léon Bruyère, Jean Pennober et Claude St-Jacques, forment ce quatuor de journalistes à votre service.

• • •

Balle et crosse

Dès le début de l'année, les activités sportives furent retardées par la température pluvieuse, mais dès que le soleil reparut, les différents jeux reprirent avec un entrain inconnu depuis longtemps au Collège. Nous remercions beaucoup le Père Rivard et les autres collaborateurs de la récréation.

Le dimanche 19 septembre, notre grand club de balle dure rencontrait les Anciens du Collège; la joute fut chaudement disputée et se termina par le pointage de 2 à 2. Georges Merlevede, sportif de grande renommée, lançait pour les Anciens.

Dans le domaine de la crosse, nos athlètes faisaient face aux Anciens. Ces derniers, grâce aux brillantes montées de Louis Marius et de Lucien Guénette, enregistrèrent une victoire de 10 à 3. F. Lansard, B. Painchaud, G. Duguay et N. Rodrigue firent honneur aux collégiens par leur jeu de passes. En même temps, chez les petits, nos bantams, stimulés par le bras vigoureux et adroit de Roger Chénier, humilièrent les étoiles de la ligue Bantam par le pointage de 9 à 5 à la balle dure.

Les Philosophes de 1ère année osèrent se mesurer aux Finissants dans le domaine de la balle molle: vaines présomptions! la première joute se termina par le pointage de 17 à 0 et la seconde de 10 à 0 en faveur des aînés, évidemment. Marcel Desautels fut spécialement brillant dans la dernière partie.

Le dimanche 26 septembre, les Anciens reviennent humilier notre grand club de crosse: 7 à 3. Roméo Verrier (Oscar I) compta quatre buts tout en ne courant pas, prétend-il. Les Collégiens apprécièrent grandement leur gardien "spectaculaire": P.-P. Morin, ainsi que le beau jeu de G. Gobeil, F. Lansard et N. Rodrigue.

On organise la "piste et pelouse": courses à distance et à relai, sauts en longueur et en hauteur, le lancé du disque, du poids et du javelot. Le rugby aussi en gagne en popularité dans toutes les divisions. On ne s'ennuiera pas au Collège, cette année.

Léo VERRIER (Oscar II)

• • •

Selon les rites

Une organisation collégiale, aussi active que celle des sports, est celle des servants de messe. Chaque matin, plus de vingt-cinq servants sont à l'oeuvre. Aussi de bons officiers ont-ils été choisis. Le maitre des cérémonies vient de St-Claude: Gérald Lafrenière. L'assiste une personnalité de St-Malo: André St-Hilaire. Il a fallu demander à l'Alberta du renfort: Richard Mageau, de Mallaig, et Robert Lefebvre, d'Edmonton, dirigent et les servants de 7 h. 30 et les porte-patène. Les servants de 7 h. reçoivent leur billet d'André Lagassé, de St-Adolphe, qui est toujours fidèle. De l'Ontario nous est venu le responsable des porte-flambeau et des servants pour les saluts du T. S. Sacrement: Ernest Dupont.

• • •

La J.E.C. au Collège

La J.E.C. recommence de nouveau ses efforts pour amener l'engeance étudiante à des concepts plus chrétiens de la vie. Cette organisation totalement étudiante fait des progrès prodigieux au Collège. A qui ou à quoi faut-il attribuer ce succès? Aux membres qui la forment? Aux problèmes étudiés? A la bonne volonté des étudiants? Au désir de vouloir apprendre davantage chez les collégiens? C'est l'ensemble de tous ces facteurs.

Cette année, nous étudierons "La famille" après avoir approfondi l'an passé: "L'amour", "Le mariage", "La paternité".

Tous les universitaires, en particulier les externes, sont invités à participer aux activités en s'adressant aux chefs suivants: Paul-E. Boisjoli, Joseph Desrosiers, Gilbert Desrosiers, Jean-Louis Rocan, Bernard Aubry et Léo Verrier, qui forment le Comité local. Ces chefs ont chacun leur équipe de travail. L'organisation est composée de trente membres universitaires et elle est présidée par Pierre-Paul Morin.

P.-P. M.

• • •

Le P. G. Belcourt

Le dimanche 19 septembre, les Jeunes Franco-Manitobains tenaient leur première réunion à l'auditorium du Collège. Notre président, Lucien Morin, ouvrit l'assemblée par un mot de bienvenue aux nouveaux membres et aux jeunes filles de l'Institut Collégial St-Joseph. Après la lecture des rapports des différents comités, le R. P. Guy, aumônier, présenta le conférencier, le R. P. G. Belcourt. Ce fut un brillant et solide exposé de la situation de nos écoles et de notre Association d'Education. Joseph Desrosiers remercia.

• • •

Le fera-t-il?

Les Amis de l'Art, un organisme fatigué depuis quelques années, semble vouloir se relever. Osera-t-il lever la tête parmi le nombre déjà écrasant des organisations parascolaires? Le fera-t-il? Nous n'osons l'espérer ou plutôt nous osons ne pas l'espérer.

Jean GISIGER

• • •

"Passport to Pimlico"

Le Ciné-Club de St-Boniface, organisation étudiante culturelle, dirigée par les étudiants et les étudiantes, est le premier à l'oeuvre cette année. Leur film, me dit-on, est une très fine comédie anglaise: "Passport to Pimlico". Parmi les interprètes, on découvre Paul Dupuis, le Padre dans Tit-Coq.

Robert BLAIN

• • •

Le Grand Conseil

Quelques-uns parmi les nombreux nouveaux se demandent la raison qui occasionne tant de réunions chez les universitaires. Eh bien voici: le Grand Conseil des Etudiants du Collège est à ses premières luttes pour la vie. La lutte est ferme et le travail s'accomplit sérieusement et d'une façon progressive. Ainsi le système inauguré en mars dernier est sur le point de réaliser l'oeuvre proposée.

Léo FOREST

• • •

Exploits? Explosion!

Daigneault, finissant, président du Grand Conseil, lieutenant de "Sa" Reine, fait au laboratoire une expérience. Toute la machine prend feu, le scientiste en herbe (elle est courte) perd contenance: "Ça pris en feu tout seul..., Père!"

• • •

Cantate Domino

Les soprani: R. Painchaud, H. Gaboury, M. Girardin, D. Proteau, H. Balcaen, M. Bérubé, A. Lafrenière, C. Lavertu, A. Isabey, T. Royal, P. Gosselin, L. Bourget, L.-C. Bibeau, A. Aubin, R. Brunet, N. Girardin, B. Vermette, L. Desrochers, R. Bazinet, J. Mangin, E. Tétreault, P. Rocan, G.-E. Messier, F. Boulet, R. Thompson, J. Beaulieu, G. Teffaine.

Alti: P. Léveillé, M. Painchaud, J. Isabey, G. Guénette, E. Baril, A. Joubert, M. Forest, G. Forest, P. Champagne, L. Préfontaine, E. Beaudry, R. Dubois.

Ténors: G. Gobeil, P. L'Heureux, N. Rodrigue, G. Desrosiers, L. Forest, M. Ferland, J. Sherwood, J. Desrosiers, Y. Legal, L. Lamontagne.

Basses: B. Aubry, R. Blain, F. Dumaine, A. Préfontaine, A. Vallée, J.-L. Rocan.

Organistes: Jean-Louis Hébert et Raymond Guimont.

Vous les entendrez tous les dimanches sur les ondes de CKSB à la grand-messe du Collège.

St-Norbert

Tableau d'honneur au couvent Français

Grade XI: Raymonde Danais.
Grade X: Angèle Péloquin.
Grade IX: Claire Gendreau.
Grade VIII: Juliette Champagne.
Grade VII: Diana Dorge.
Grade VI: Marie Isabey.
Grade V: Pauline Tellier.
Grade IV: Cécile Danais.
Grade III: Louise Verrier.
Grade II: Pauline Lord.
Grade I: Lucienne Tellier.

Bonne volonté pour parler français: Cercle Dollard, Rolande Bissonnette, Noëlla Bissonnette, Olive Vermette, Lima O'Shaughnessy.



Le jeune **Raymond Mahé**, âgé de 13 ans, fils de M. et Mme Augustin Mahé, de 530, rue Ritchot, St-Boniface, a confectionné lui-même cette très belle grotte dans un coin pittoresque de sa cour. La grotte, de ciment et de pierres, mesure 6 pieds de hauteur. Ce joli sanctuaire de la Vierge offre un aspect ravissant sous la couleur des fleurs et des plantes et la lumière des lampions qui y brûlent chaque soir. Raymond, étudiant au Collège de St-Boniface, a consacré tous ses loisirs et ses vacances à l'érection de son sanctuaire à Notre-Dame du Cap. (Photo Gene Gauthier).



La Croisade en marche

Les activités de la Croisade Eucharistique ont repris avec l'arrivée des nouveaux bulletins. L'école Provencher compte actuellement 140 croisés dont 110 de langue française et 30 de langue anglaise. Il y a une section d'aspirants et de croisés proprement dits. Les réunions ont lieu dans quatre salles différentes, les croisés étant groupés par équipes de cinq.

La direction de la Croisade est assurée par les maîtres et maîtresses, à tour de rôle. Le Frère J. André, S.M., s'occupe des croisés de langue anglaise. Le Frère I. Breton, S.M., et Mlle Y. Mousseau sont en charge des aspirants. Les croisés de langue française sont dirigés par le Frère J. Larochelle, S.M., Mme G. Trudeau, Mlles V. Maguet et A. Goulet. La réunion des directeurs, des directrices et des chefs d'équipe est dirigée par l'aumônier de la Croisade, le R. P. Michel Behr, S.M. Elle a lieu à 1 h. 30 et on y prépare la réunion générale de 3 h. 30.

Tous les croisés achètent le "Vouloir" pour étudier le programme de cette année qui porte sur la famille. Les aspirants étudient le "Manuel canadien de la Croisade Eucharistique" jusqu'à Noël, où ils seront reçus croisés.

L'uniforme est obligatoire à toutes les réunions. Il comporte chemise blanche, cravate rouge et insignes. Les chefs portent un insigne spécial.

La formation d'un comité diocésain de la Croisade aidera certainement à atteindre mieux encore le but de cette organisation, qui est une école de préparation à l'Action Catholique.

• • •

Exposition mariale

Cette exposition vient de clôturer dignement le concours marial organisé, cette année, par la Légion de Marie. L'école Provencher a voulu y contribuer de son mieux. Elle était représentée au comité de l'exposition par son aumônier et par Mlle G. Kelly, toujours prête à soutenir les bonnes causes.

De nombreux travaux effectués à l'école ont figuré à l'exposition. Certains grades méritent une mention spéciale: ce sont le grade II, de Mme H. Griveau; le grade II, de Mlle R. Beaulieu; le grade V, du Frère I. Breton, S.M., et le grade IX, du Frère L. Reile, S.M.

La présentation du film de l'exposition, "La Vierge de la Guadeloupe", a également été assurée par les soins de Provencher. Les billets pour la représentation du film ont été imprimés par le Frère F. Paul, S.M. La projection du film a été faite par un technicien compétent, le Frère Gérard, S.M.

Mlle G. Kelly a lancé une initiative qui a été accueillie favorablement à l'école Provencher et, de là, a gagné l'école Marion. En effet, parmi le personnel laïc de ces deux écoles, on a recueilli la somme de $85.00 destinée à assurer le prix d'un voyage à Notre-Dame du Cap pour les heureux gagnants du concours marial. Les institutrices ont sans doute été stimulées en cela par l'exemple d'une ancienne maîtresse de Provencher, Mlle M.-A. Lamarre, qui a versé à cette même intention la somme de $50.00 au comité de l'exposition mariale.

• • •

Nouvelles et potins

Roger Baekeland, un finissant de l'an dernier, a obtenu une bourse d'études qui lui permettra de poursuivre ses études à l'Université du Manitoba.

Les élèves des grades X, XI et XII ont vu, à l'école, un film retraçant une conférence télévisée de Mgr Fulton Sheen, ancien élève des Marianistes. Un nombre considérable d'élèves ont écrit des lettres individuelles au poste de télévision de Winnipeg, demandant la diffusion au Canada des émissions de l'illustre conférencier.

Quelques élèves ont vu "Orphée", le drame mythique de J. Cocteau, et l'ont trouvé un peu déroutant à cause de son surréalisme.

L'école Provencher fait paraitre, comme l'an dernier, une chronique dans l'hebdomadaire catholique "Ensign".

Les exercices de tir ont repris à l'école, sous la direction du Frère A. Vermette, S.M., et de M. Léo Pelletier.

St-Germain

Mariage

Le samedi 25 septembre, à 11 h., en la petite chapelle de Notre-Dame du Cap de St-Germain, le R. P. Lazari Effinier, O.F.M., cap., bénissait le mariage de Mlle Ida Dorothy Borsboom, fille de M. et Mme William Borsboom, avec M. Gérard Pelletier, fils de M. et Mme Félix Pelletier, de La Broquerie.

La mariée, accompagnée de son père, portait une longue toilette de satin dont la jupe bouffante était recouverte de tulle de nylon. Son voile à traine était retenu par une couronne de perles et elle tenait un bouquet de roses rouges et de chrysanthèmes blancs.

M. Félix Pelletier accompagnait son fils.

Les filles d'honneur, Mlles Gertrude Borsboom, Aurore Pelletier et Yvonne Kirouac, portaient toutes trois de longues toilettes de tulle de nylon avec coiffures et bouquets assortis. Anne et Elizabeth Borsboom, soeurs de la mariée, étaient bouquetières.

MM. George et William Borsboom et Adélard Pelletier étaient garçons d'honneur.

Un diner fut servi à la salle Sokol, à St-Boniface, où se tint aussi la veillée.

M. et Mme Gérard Pelletier résident à St-Boniface.

Saint-Claude

Souper à la volaille

Le souper annuel des Fermiers Unis de St-Claude aura lieu le lundi 11 octobre, jour d'Action de grâces, dans la salle paroissiale de St-Claude. Les organisateurs de ce banquet assurent qu'il sera encore plus délicieux que l'an dernier. On servira le repas à partir de 5 h. 30 jusqu'à 8 h. du soir. Il y aura ensuite un concours d'amateurs, tenu dans la partie du théâtre de la salle, et des prix seront offerts comme suit: 1er prix: $15.00; 2ème, $10.00; 3ème, $5.00. Les prix d'admission pour le souper sont: adultes, $1.00; enfants en dessous de 14 ans, 50c; enfants de moins de 6 ans, gratis. Pour le concours d'amateurs: gratis pour les personnes ayant des billets du souper; 50c pour les autres.

Venez vous régaler tout en aidant à soutenir le local des Fermiers Unis. Songez au festin qu'il vous sera donné de déguster pour la modeste somme de $1.00 et que vous pourrez faire votre digestion bien paisiblement, tout en écoutant un joli programme d'amateurs!

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

A compter du 8 octobre, la compagnie Byers Flour Mills commandite un programme de 15 minutes, une fois la semaine, le vendredi, au cours de l'émission consacrée aux enfants, sous l'habile direction de l'oncle Léo. Ce qu'il y a de très intéressant dans cette affaire, plus particulièrement pour notre jeunesse, c'est que la compagnie accordera en prix, au cours de ces 26 émissions, trois jolies bicyclettes pour fillettes ou garçons. Espérons donc que plusieurs de nos jeunes participeront à cette émission nouvelle et de ce fait se rendront éligibles au tirage d'un de ces jolis prix.

Un autre commanditaire national, soucieux d'atteindre la population d'expression française, plaçait une série d'annonces-éclair aux quatre postes français de l'Ouest. Il s'agit ici de Grove Pharmacal Ltd, fabricants des comprimés Bromo Quinine.

Omer Dumas et ses ménestrels

Le mercredi 13 octobre prochain, le populaire ensemble d'Omer Dumas et de ses ménestrels célébrera le 15e anniversaire de sa participation à l'émission du "Réveil rural". En effet, depuis 1940, ce dynamique petit orchestre de 7 musiciens se fait entendre tous les mercredis, entre midi trente et 1 heure, sur les ondes du réseau français, créant ainsi une atmosphère de fête villageoise au cours de cette demi-heure. Ici, à CKSB, nous avons le plaisir d'entendre Omer Dumas et ses ménestrels depuis novembre, au temps où nous devenions affiliés au réseau. M. Omer Dumas n'est pas un étranger dans l'Ouest car, à deux ou trois reprises, il est venu faire des tournées à travers nos centres français. Spécialiste de la musique folklorique, il a lui-même écrit une foule de compositions dans cette veine. Les nombreux disques qu'il a enregistrés avec son ensemble témoignent de la popularité de son répertoire et de ses exécutions. Ses succès prolongés sur les ondes de Radio-Canada prouvent qu'il sait plaire à un vaste et fidèle auditoire.

Programmes spéciaux

Dimanche prochain, on vous fera entendre l'opéra français "Mignon" de Thomas. A 8 h., aux contes de mon pays, on vous présentera "La mort de l'élan" de Jean-Charles Harvey, adaptation d'Yves Thériault.

Lundi, à 7 h. 30, vous pourrez entendre un nouveau programme: reportage "Au temps des dames" (Chenonceaux).

Jeudi, à 9 h. 30, chronique de la vie conjointe. Simone Chartrand, Réginald Boisvert et Guy Viau. Invitée: Françoise Lavigne. "Grandeur et servitude de la mère".

Samedi, à 9 h., "Sérénade pour cordes". Directeur, Jean Deslauriers. Irène Salemka, soprano; Denis Harbour, basse.

Et en terminant voici un programme qui certes saura intéresser les dames, fidèles auditrices de CKSB. Le mercredi 13 octobre, "Fémina" fera entendre une interview de Mme Vanier, ex-ambassadrice du Canada en France, par Odile Panet-Raymond. Le rôle d'une ambassadrice, avec les qualités qu'il lui faut développer, les sacrifices qu'elle doit s'imposer et aussi les récompenses qui sont son lot, n'est-il pas celui de toutes les femmes?

Prière à Marie, Reine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.



O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaitre sous le titre de "Marie, Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

409-28P.

Deux candidatures au poste de maire de St-Bon.

ST-BONIFACE — M. Louis Léger a posé sa candidature à la mairie de St-Boniface, mardi après-midi, quelques instants avant l'heure limite des nominations. S. H. le maire E. A. Hansford ayant annoncé sa retraite prochaine de la vie politique, M. Léger aura comme seul concurrent M. J. G. Van Belleghem, ancien échevin et ancien membre de la législature. Dans le quartier no 3, MM. J.-B. Lalonde et Georges Guilbault se disputeront le poste d'échevin, laissé vacant par M. L. Desjardins.

Seul M. John W. McGurran se présenta pour succéder à M. l'échevin Edward Turner. Furent réélus sans concurrence: MM. les échevins J. Pynoo, J. Schimnowski et Clifford Warner, des quartiers 1, 2 et 5, respectivement. A la commission scolaire de St-Boniface, MM. les commissaires R. Bockstael, B. Léveillé et P. Raimbault gardent leurs postes sans opposition.

A la commission scolaire de Norwood, six candidats se font la lutte. MM. J. Alary, H. E. Gray et F. P. Kennedy chercheront à remplacer MM. les commissaires actuels J. K. Dryborough, Gordon Hill et N. K. McIntyre, qui furent élus, il y a deux ans, sous les auspices du "Norwood Civic Election Committee", champion de l'école neutre.

J.-E. St-Hilaire est élu Grand Chevalier du Conseil St-Boniface

Les Chevaliers de Colomb du Conseil St-Boniface, no 3158, ont tenu récemment l'élection de leurs officiers pour l'année 1954-55. Furent choisis aux divers postes: Grand Chevalier, Joseph-E. St-Hilaire; Député Grand Chevalier, Oscar Bélanger; Chancelier, Luc Soulodre; Secrétaire archiviste, Bruno Lacerte; Secrétaire financier, François-A. Muller; Trésorier, Roméo Patry; Cérémoniaire, Albert Lévêque; Avocat, Laurent Marcoux; Conférencier, Georges Ste-Marie; Gardes extérieurs, Henri Orieux et Napoléon Boily; Gardes intérieurs, Roland Manaigre et Paul Normandeau; Syndics, Paul-E. Hébert, Jean Van Buckenhout et Fernand Savoie. M. J.-B. Poitras est le Grand Chevalier sortant de charge.

→ Bénédiction des locaux de Fides . . .

(Suite de la première page)

travail qui se fait à Montréal dans les deux immeubles que nous possédons et par les 125 techniciens et secrétaires qui constituent notre personnel contribuera à l'apostolat des lectures et à la diffusion du bon livre dans votre milieu". Le Père Martin a enfin insisté sur le fait que la nouvelle succursale est destinée à rayonner dans tout l'Ouest canadien. "Quand en 1949, nous avons fondé une succursale à Paris, nous avions en vue de propager des livres canadiens, non seulement en France, mais aussi en Europe et dans toute l'Union française. De même en établissant cette succursale de St-Boniface, nous avons voulu en faire un centre de propagande du bon livre non seulement pour cette ville et cette province, mais aussi pour tous les centres catholiques des diocèses de l'Ouest".

Le nouveau local de Fides-St-Boniface est situé sur l'une des principales artères de St-Boniface, la rue Taché, en face du grand hôpital de St-Boniface.

Personnalités présentes

Parmi les personnalités présentes à la bénédiction, mentionnons outre S. Exc. Mgr Baudoux et le Père Martin: S. Exc. Mgr H. Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, M. le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg, le R. P. Laurent Lapalme, C.S.C., supérieur provincial des Pères de Ste-Croix, M. l'abbé Edouard Gagnon, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface, le R. P. Oscar Bolly, S.J., recteur du collège de St-Boniface, le R. P. Audet, supérieur de la résidence des Pères Blancs, Me Alfred Monnin, président de l'Association des Anciens élèves du collège de St-Boniface, et Mme Monnin, Mlle Yolande Gendron, secrétaire générale de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba, Mme Fortin, bibliothécaire de la Bibliothèque publique de St-Boniface, le R. P. Guillaume Belcourt, S.J., visiteur des écoles franco-manitobaines, M. Norbert Préfontaine, représentant de CKSB et président des amis de la Bibliothèque de St-Boniface, M. Camille Fournier, de l'Association d'Education et de l'Institut Collégial Provencher, Mlle Léonie Guyot, de l'Association d'Education et de l'Institut Collégial Provencher, M. l'abbé Georges Bulteau, procureur et professeur au Grand Séminaire de St-Boniface, Mlle Constance Gendron, de CKSB, M. l'abbé Remi De Roo, vice-chancelier et secrétaire de S. Exc. Mgr M. Baudoux, M. Lucien Morin, président des Jeunes Franco-Manitobains, Mlle Gertrude Bougard, présidente des Jeunes Franco-Manitobaines, M. Henri Gray.

Assistaient aussi à la bénédiction: M. Victor Gray, Mme Claire Fafard et Mlles Hélène Desaulniers, Fleur-Ange Cormier, Noëllie Paludd, du personnel de Fides-St-Boniface, et enfin M. Victor Martin, gérant des ventes de Fides, et Mlle Madeleine Lafleur, du département de la comptabilité de Fides-Montréal, qui font un séjour à St-Boniface pour contribuer à l'organisation de la nouvelle succursale.

